



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 017

Le mercredi 8 avril 2020

Président : L'honorable Wayne Easter



Comité permanent des finances

Le mercredi 8 avril 2020

• (1415)

[Traduction]

Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à tous à la 17^e séance du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Conformément à l'ordre de renvoi du mardi 24 mars, le Comité se réunit pour discuter de la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19. La séance d'aujourd'hui se tient exclusivement par téléconférence, et la transmission audio est diffusée sur le site Web de la Chambre des communes.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, efforcez-vous de désactiver le son de votre téléphone pendant que vous ne parlez pas, et je vous nommerai dans l'ordre que j'ai pour les questions. Commençons par des exposés d'environ cinq minutes. Nous espérons entendre six témoins, mais nous n'en accueillons que cinq. Notre temps sera donc plus facile à gérer.

Nous entendrons d'abord le chef national Perry Bellegarde, de l'Assemblée des Premières Nations.

Chef Bellegarde, la parole est à vous.

Le chef national Perry Bellegarde (Assemblée des Premières Nations): Je vous remercie, monsieur le président, de m'avoir offert l'occasion de témoigner.

Je tiens à saluer et à acclamer ceux qui témoignent avec moi: le chef Yakeleya, des Territoires du Nord-Ouest, le chef Ghislain Picard, du Québec, ainsi que le vice-président David Chartrand et le président Calvin Helin.

Monsieur le président, l'ensemble du Canada est au cœur d'une crise sans précédent, et je veux souligner le travail du gouvernement fédéral et de tous les partis, qui ont fait front commun pour adopter le projet de loi sur l'aide d'urgence aussi rapidement qu'il l'a été. Il était primordial de l'adopter et d'acheminer l'aide financière aux gens des quatre coins du pays.

Sachez toutefois qu'il faut en faire bien plus pour les Premières Nations. Le Canada compte quelque 634 nations, lesquelles comprennent environ un demi-million de personnes, dont la moitié vit sur des réserves et l'autre moitié, dans des milieux urbains. À cela s'ajoutent 96 communautés des Premières Nations accessibles par la voie des airs uniquement. Quand il est question de la COVID-19 et de la lutte contre la pandémie, il faut en faire plus en raison de l'isolement et les conditions socioéconomiques dans lesquels vivent actuellement les Premières Nations.

Nous voulons souligner que les citoyens des Premières Nations sont particulièrement vulnérables au virus, et ce, d'une myriade de façons. Le surpeuplement favorisera la propagation rapide du virus.

Comme de nombreuses Premières Nations manquent d'eau propre, certaines consignes de base, comme le lavage des mains, sont plus difficiles à suivre, et le virus se propagera plus rapidement. Bien entendu, les taux supérieurs de problèmes de santé sous-jacents augmentent d'autant le risque.

J'ai indiqué que 96 communautés des Premières Nations éloignées du Canada n'étaient accessibles que par avion. Voilà qui présente un certain nombre de défis, notamment au chapitre de l'accès au matériel et aux soins adéquats, comme les gants, les masques, les respirateurs, le désinfectant pour les mains et les tests qui doivent être effectués. On aura en outre besoin d'un nombre accru de médecins et de personnel infirmier dans les centres de soins et de plus de transport. Il faudra prendre en compte l'évacuation sanitaire dans le Nord, ainsi que l'eau embouteillée et la sécurité alimentaire. Nous considérons que la réponse du Canada à la crise de la COVID-19 doit tenir compte des facteurs propres aux Premières Nations.

Nous voulons également souligner que la réponse du Canada doit prendre en compte des économies des Premières Nations. La plupart des entreprises autochtones ne disposent pas des fonds nécessaires pour survivre au ralentissement auquel nous assistons. Il faut donc offrir du financement aux entreprises et aux travailleurs des Premières Nations pour les soutenir pendant la situation d'urgence et pour les aider à se rétablir entièrement une fois la crise passée. Pour l'instant, on ne sait pas vraiment si les entreprises autochtones seront admissibles aux programmes de subvention salariale ou de prêt, ou combien de travailleurs autochtones pourront se prévaloir des autres prestations. C'est un problème sur lequel il faut se pencher pour éclaircir la situation.

La technologie, comme l'accès à Internet, est extrêmement importante actuellement, et les gens en ont désespérément besoin. Ce facteur complique les communications et nuit à l'accès aux programmes fédéraux.

Sachez que les gouvernements des Premières Nations sont manifestement sous-financés; à peine 3 % des fonds sont réservés à l'administration. Or, la plupart des gouvernements et des organisations utilisent au moins quatre fois ce montant. Quand l'Assemblée des Premières Nations a témoigné devant votre comité le 5 février, nous avons insisté sur ce besoin, que la crise actuelle ne rend que plus criant. Il faut notamment examiner et soutenir le Programme de financement de soutien des bandes pour chacune des 634 nations. Cela permettra également d'assurer l'égalité entre les sexes, car des femmes travaillent dans les bureaux de bande de nombreuses nations.

À ce jour, le Canada a versé, par l'entremise de Services aux Autochtones Canada, 100 millions de dollars pour la capacité de faire face aux périodes de pointe des services sanitaires offerts aux Inuits et aux Autochtones, et 215 millions de dollars en financement de stimulation des Premières Nations. Je tiens à faire remarquer que ce financement n'est pas proportionnel à la taille de notre population. Ces chiffres n'ont fait l'objet d'aucun dialogue avec les Premières Nations et ne correspondent manifestement pas aux besoins, puisqu'une bonne partie des ressources imparties ont déjà été utilisées. Nous comprenons qu'il s'agit d'un premier pas et que d'autres mesures peuvent s'y ajouter. L'Assemblée des Premières Nations est sensible à l'engagement du gouvernement à fournir des fonds supplémentaires. Le nouveau soutien en matière de santé est déjà épuisé. Au moment où la pandémie atteint son sommet, les nations sans personnel infirmier et sans médecin se retrouveront en situation précaire. Voilà qui montre qu'il est urgent de combler l'écart entre les Premières Nations et le reste de la population canadienne, car les conséquences sont réelles.

Les prochaines démarches doivent être plus exhaustives et faire participer les gouvernements des Premières Nations à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'urgence.

J'ai deux recommandations. Sachez d'abord que l'Assemblée des Premières Nations estime qu'approximativement 10 % du financement futur que le gouvernement fédéral fournira pour réagir à la pandémie de la COVID-19 devrait être immédiatement et directement mis à la disposition des Premières Nations. Ces dernières constituent environ 3 % de la population canadienne et affichent les taux de croissance les plus rapides du pays. En outre, l'arrêt récent de la Cour suprême dans l'affaire Descheneaux ajoute des dizaines de milliers de personnes à notre liste. Les chiffres étant plus élevés, il est d'autant plus important de combler les besoins en matière de soins de santé.

Notre taux de pauvreté infantile est quatre fois plus élevé que celui des autres enfants canadiens, alors que notre taux de surpeuplement est sept fois plus élevé que celui du reste du pays. Avant la pandémie, notre taux de chômage était deux fois et demie plus élevé que celui du reste du Canada. Ces statistiques et une panoplie d'autres chiffres que j'évoque toujours montrent qu'une proportion supérieure du soutien doit nous être accordée pour combler ces besoins. Dernièrement, notre direction a estimé que le niveau approprié est d'au moins 10 % pour tenir compte de la vulnérabilité plus importante de notre population, et ce, en raison du sous-financement antérieur dont les situations mises en lumière par ces statistiques sont le résultat.

Les Premières Nations doivent participer à toutes les tables de prise de décisions en ce qui concerne les plans d'affectation de l'aide financière et des autres ressources, y compris au chapitre des méthodes de distribution, pour que les gouvernements des Premières Nations puissent s'occuper des priorités des habitants de nos communautés.

Je veux également faire remarquer que si la gestion de ces fonds est confiée à des ministères fédéraux dans le cadre de programmes existants, les modalités limiteront la manière dont les Premières Nations peuvent les utiliser, et de nombreux facteurs entreront dans l'équation. Nous exhortons donc le gouvernement et les divers ministères à faire preuve de souplesse.

Les Premières Nations doivent être équipées pour que leurs familles restent fortes et en sécurité. Il faut notamment soutenir la mise en œuvre des mesures d'auto-isollement qu'elles ont instaurées.

Les entreprises et les travailleurs des Premières Nations ont besoin de soutien pour survivre, reprendre leurs activités et réintégrer le marché du travail.

Ce sont là les prochaines démarches qu'il faudra entreprendre pour protéger notre peuple et prévenir une tragédie disproportionnée chez les Premières Nations.

Je terminerai en précisant qu'au sortir de la crise de la COVID-19, il faudra mettre sur pied un conseil de reprise économique au Canada, un conseil auquel les Premières Nations feront partie à part entière.

Sur ce, monsieur le président, je vous remercie de votre attention. C'est avec plaisir que je répondrai aux questions.

● (1420)

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur. Je vous suis gré de proposer ces recommandations. Il nous faut regarder loin dans l'avenir également pour déterminer la manière dont nous remettrons l'économie sur pied.

Nous accorderons maintenant la parole au chef Ghislain Picard, de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador.

Vous avez la parole, monsieur.

Le chef Ghislain Picard (Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador): Je vous remercie de tout cœur. Je veux certainement vous dire que je vous suis gré de m'offrir l'occasion de présenter la situation des Premières Nations du Québec et du Labrador à la lumière de la réaction du gouvernement à la pandémie.

Je tiens tout d'abord à souligner qu'où que nous soyons, nous nous tenons tous sur le territoire traditionnel d'une des nombreuses nations du pays.

Je tenterai d'être bref, car je voudrais partager mon temps avec Mme Marjolaine Sioui, directrice générale de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. Je pense que l'information dont elle dispose est très importante dans le cadre des travaux du Comité.

À la lumière des dernières semaines, les chefs des Premières Nations demeurent très vigilants et se préoccupent certainement de l'avenir, qui est fort incertain. Voilà pourquoi nous affirmons que nos communautés doivent avoir accès à toutes les ressources et à tout le soutien dont elles ont besoin pour affronter la pandémie et pour protéger les membres de leurs territoires. Au Québec, comme ailleurs au pays, les Premières Nations figurent parmi les peuples et les populations les plus vulnérables; c'est donc un fait dont il faut certainement tenir compte. Ce que nous constatons et observons depuis maintenant trois semaines, c'est que pour de nombreuses communautés, les mesures de prévention et de préparation exigées pour fournir les services et les soins essentiels à nos communautés ne combinent pas les besoins qu'elles ont exprimés.

Nous constatons également que le sous-financement chronique dans les nombreux domaines dont nous parlons depuis bien des décennies, comme le logement, l'éducation, la santé, le bien-être et le développement économique, nous rattrape vraiment aujourd'hui. Par conséquent, le surpeuplement des logements est considérable dans la situation actuelle et nous peinons à combler les besoins au chapitre du confinement. Nous manquons de ressources dans les domaines de la santé et des services sociaux, et je parle ici du personnel. De toute évidence, l'insécurité alimentaire est fort préoccupante également. Il s'agit là d'un problème déploré à maintes reprises par nos chefs.

En outre, nous nous inquiétons certainement du bien-être et de la sécurité de nos aînés, de nos enfants et, de façon générale, de nos communautés. Je pense que tout le monde comprendra que personne ne peut se permettre le luxe d'affronter la possibilité d'une deuxième vague de la pandémie par manque de préparation.

Hier, des experts mandatés par le gouvernement du Québec ont présenté, au sujet de la COVID-19, deux scénarios, dont le plus optimiste s'inspire de ce que nous avons observé en Allemagne et prévoit que la maladie pourrait faire 1 200 morts d'ici la fin d'avril. Le scénario le plus pessimiste, inspiré de l'Italie, prévoit près de 9 000 décès pour la même période. Au regard des facteurs de risque dans un grand nombre de nos communautés, nous considérons que nous ne sommes pas près de ce que nous pourrions appeler un retour progressif à la normale. Voilà pourquoi il importe que nous ayons accès à l'aide et aux ressources nécessaires pour tenter d'empêcher le scénario pessimiste de se concrétiser dans les Premières Nations du Québec et du Labrador.

Il sera difficile de reprendre la vie économique soutenue que nous espérons avoir. Les répercussions de la pandémie se feront sentir pendant des mois, voire des années. Je pense que nous devons être préparés et qu'il est maintenant plus important que jamais que les gouvernements unissent leurs forces pour s'assurer que nous puissions réagir promptement à la situation présente. Comme le chef national l'a fait remarquer plus tôt dans une observation que j'appuie certainement, les gouvernements des Premières Nations doivent participer pleinement à toutes les prises de décisions qui concernent leurs communautés, notamment ce qui concerne la pandémie, bien entendu.

• (1425)

Avant de céder la parole à Mme Sioui, j'ajouterais que la sécurité publique nous préoccupe. Comme nombre d'entre vous le savent, de nombreuses communautés ne disposent pas de leurs propres services de maintien de la paix et doivent donc s'en remettre à la Sûreté du Québec pour les fournir. Nous avons demandé à peut-être avoir accès à des agences de sécurité privées ou même aux Rangers du ministère de la Défense nationale pour soutenir les efforts à l'échelle locale. Nous considérons certainement que des besoins doivent être comblés à cet égard également.

Nous sommes toujours d'avis qu'il faut nous livrer de l'équipement de protection personnelle également, même dans les communautés dotées de leurs propres services de maintien de la paix.

Je céderai maintenant la parole à Mme Sioui.

[Français]

Mme Marjolaine Sioui (directrice générale de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador): Bonjour.

Je vais ajouter à ce que le chef régional donnait comme exemples. Les Premières Nations du Québec sont les plus durement touchées pour ce qui est du nombre de cas confirmés de COVID-19.

De plus, en matière de santé publique, il est important d'assurer une veille de la santé pour les communautés des Premières Nations. On sait très bien que, présentement, il est difficile d'identifier parmi la population la plus vulnérable...

[Traduction]

Le président: Madame Sioui, puis-je vous interrompre? L'interprète ne peut vous suivre. Parlez lentement, je vous prie.

• (1430)

[Français]

Mme Marjolaine Sioui: M'entendez-vous mieux maintenant?

[Traduction]

Avez-vous saisi mes propos?

Le président: Allez-y.

[Français]

Mme Marjolaine Sioui: Étant donné que les communautés du Québec sont parmi les plus durement touchées en ce qui concerne les cas confirmés de COVID-19, il est primordial d'établir des systèmes pour veiller à leur état de santé.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle et les tests de dépistage, plusieurs communautés se sont senties brimées de ne pas pouvoir faire elles-mêmes les tests de dépistage. Cela requiert la mise en place de protocoles avec les provinces. Il faudra donc certainement faire des recommandations à ce sujet, mais, pour le moment, il y a toujours des problèmes liés aux tests de dépistage dans les communautés.

L'aspect psychosocial est un autre élément important qu'il faut prendre en considération. Actuellement, les services répondent à la demande, mais nous savons très bien qu'il sera important de prévoir les ressources nécessaires, selon le pic de l'épidémie de COVID-19, pour atténuer les répercussions qui suivront la crise.

Par ailleurs, l'hébergement pour les aînés ou les personnes en perte d'autonomie reste l'un des éléments auxquels le gouvernement fédéral n'a toujours pas réagi. De son côté, le Québec a annoncé plusieurs investissements pour protéger une des populations les plus vulnérables, soit les gens de 70 ans et plus. Le gouvernement fédéral n'a fait aucune annonce à ce sujet. Comme vous pouvez le comprendre, il s'agit d'un besoin criant en ce moment.

En ce qui a trait à l'éducation, certaines de nos questions au sujet des étudiants qui termineront leur session restent en suspens. Certains fonds gouvernementaux ont été annoncés, mais il existe encore des lacunes, puisque certaines personnes ne peuvent toujours pas en bénéficier.

J'aimerais également parler du logement et de l'hébergement temporaire. Au Québec, il y a environ 15 000 unités de logement abordable. Si on voulait répondre aux besoins déjà existants, sans tenir compte de la COVID-19, il faudrait ajouter 10 000 logements dans les communautés des Premières Nations. La proximité entre les personnes dans les logements et les communautés suscite de grandes inquiétudes quant aux risques de propagation de la COVID-19. Cela occasionne de l'anxiété, et c'est aussi un besoin immédiat.

Enfin, on note également des difficultés sur le plan du développement économique. Plusieurs communautés du Québec vivent de l'industrie touristique et ont des entreprises. Elles ont de grandes inquiétudes à ce sujet et demandent que l'on prenne des mesures pour assurer un retour graduel à la normale, mais aussi pour contrer les répercussions qui seront vécues par certaines entreprises pendant des mois, voire peut-être même pendant plusieurs années.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Nous entendrons maintenant Norman Yakeleya, chef national de la nation dénée.

Vous avez la parole, monsieur.

Le chef national Norman Yakeleya (Nation Dene): Monsieur le président, je vous remercie beaucoup. Je remercie également les membres du comité des finances, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et les autres dignitaires qui participent au présent appel.

Je veux commencer en reprenant les propos d'un de nos chefs, le chef Sitting Bull, qui a affirmé ce qui suit: « Unissons nos esprits et voyons le genre de vie que nous pouvons offrir à nos enfants. » Voilà une citation fort appropriée en ces temps sans précédent, alors que tous les Canadiens doivent s'unir et travailler ensemble pour le bien de la population du Canada et de l'humanité. Nos aînés, gardiens du savoir, nous ont toujours indiqué que nous devons travailler ensemble. Quand nous avons signé nos traités, comme le Traité n° 8, le Traité n° 11 et d'autres traités, nous avons dû travailler ensemble.

Aujourd'hui, la COVID-19 nous pousse à réfléchir ensemble pour l'ensemble du Canada et pour honorer nos aînés. Ainsi, monsieur le président, j'ai un point à soulever auprès du Comité. Nous vous demandons, à titre de Dénés, d'avoir la grâce de nous accorder de la souplesse nécessaire pour faire ce qu'il faut pour rester en vie.

Nous le faisons depuis des millénaires. Nous tenons à remercier le ministre Miller et les autres ministres de nous avoir accordé cette souplesse en aidant de nombreuses familles à réintégrer les terres quand elles en sont capables. Nous voulons remercier ces ministres d'avoir écouté les Dénés et les Autochtones, et de nous aider à cet égard alors que nous continuons de demander du financement constant pour rester sur nos terres en auto-isolement, comme on nous l'a conseillé. Pour les Dénés, cela signifie être ce qu'ils sont. Nous voulons recevoir du soutien financier pour continuer de le faire, mais aussi l'aide financière dont ont besoin les communautés et les personnes les plus vulnérables, comme nos aînés, car certains d'entre eux ne sont pas capables de vivre en isolement.

Nous constatons que certains aînés doivent parcourir de longues distances pour faire les emplettes dans d'autres communautés. En outre, quatre communautés ne comptent aucun magasin. Dans la présente situation, les gens ne peuvent pas vivre avec les rentes qu'ils reçoivent actuellement. Ils doivent déployer bien plus d'effort pour obtenir ce que les autres Canadiens tiennent peut-être pour acquis. En ce qui concerne les membres les plus vulnérables de la nation dénée, des recherches rapides et crédibles montrent qu'il faut réellement fournir de l'aide financière pour appuyer nos aînés. Comme mes collègues l'ont fait remarquer, ils sont là, dans nos petites communautés.

Nous collaborons étroitement avec d'autres gouvernements, comme le gouvernement fédéral par l'entremise du personnel du bureau régional et le gouvernement territorial, ainsi qu'avec l'administratrice en chef de la santé publique pour prendre les mesures nécessaires afin de protéger notre nation et notre peuple. Il y a 15 000 Dénés vivant dans 27 communautés, dont 12 ne sont accessibles que par bateau ou par avion. En cette période de Pâques, les routes d'hiver sont maintenant fermées, et nous voulons assurer la sécurité alimentaire et offrir d'autres services essentiels dans ces communautés.

• (1435)

On juge que les communautés autochtones du Canada sont celles qui courent les plus grands risques liés à la pandémie de la COVID-19 parce qu'elles sont isolées et n'ont que des services minimaux. Par exemple, 10 communautés des Territoires du Nord-Ouest ne comptent aucun bureau de la GRC et 8 n'ont pas de personnel infirmier à temps plein. La nation dénée s'inquiète, car on considère que nous n'avons pas d'équipement ou de préparation adéquats. Nous avons mené notre propre enquête, et nous vous ferons part des lacunes et des manques relevés dans nos communautés.

Ces renseignements se sont avérés fort utiles lors de la planification et de la collaboration avec l'administratrice en chef de la santé publique des Territoires du Nord-Ouest. La nation dénée, prenant le taureau par les cornes, a obtenu du soutien du Canada afin d'examiner les ententes de financement existantes. Nous continuons de réclamer du financement direct pour les bandes pour que les chefs et les conseils puissent travailler avec les familles dénées afin de les aider à réintégrer les terres, voir comment certains segments de la société, comme les écoles, ont cessé leurs activités et déterminer comment nous pouvons nous protéger. Ce soutien a suscité un fort enthousiasme au sein des communautés afin de retourner à la terre. Quand nous les avons interrogées, de 853 à 1 880 personnes ont indiqué qu'elles étaient prêtes à réintégrer les terres immédiatement si elles disposaient des fonds nécessaires, et d'autres demandent de pouvoir le faire. Nous remercions le gouvernement fédéral de réagir plus rapidement que nous l'aurions jamais imaginé dans une crise pareille. Nous savons que c'est possible et nous ne devons pas revenir aux anciennes façons de faire. Les Dénés feront ce qu'ils doivent faire pour que leur nation survive et parfois, cela va à l'encontre d'une politique qu'il faut alors contourner.

Yellowknife est la communauté qui attire le plus de monde dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle compte la plus importante population autochtone dans le Nord; on y dénombre quelque 5 500 Autochtones, dont la majorité sont dénés. La nation dénée a demandé un financement fédéral de 800 000 \$ au titre du programme spécial afin d'offrir du soutien aux Autochtones vivant en milieu urbain. Les chefs dénés se préoccupent aussi beaucoup de la consommation excessive d'alcool et de ses répercussions néfastes sur les Autochtones qui doivent lutter contre la COVID-19. Ces chefs ont tenu une téléconférence les 2 et 3 avril, adoptant une motion historique demandant au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'imposer immédiatement des restrictions sur la vente d'alcool et de cannabis, en recourant notamment à des mesures comme le rationnement de l'alcool et du cannabis, la réduction des heures de vente et l'accroissement de la surveillance et de l'application de la loi afin d'endiguer le commerce clandestin d'alcool, qui a le vent dans les voiles dans la région. Il faut également aider les communautés à exercer leurs pouvoirs pour interdire l'alcool si elles le souhaitent et examiner les programmes de bien-être pour aider notre peuple. Si nous demandons à notre peuple d'agir ainsi, nous devons le soutenir et ne pas le laisser se dépatouiller. Nous devons mettre sur pied des programmes de guérison et de bien-être destinés aux communautés dénées.

La santé de notre peuple est au cœur de nos préoccupations, mais nous nous préoccupons fort de la santé économique des Territoires du Nord-Ouest également, compte tenu des mises à pied, des fermetures d'entreprises et de l'insécurité alimentaire découlant des restrictions imposées en raison de la COVID-19. Au chapitre de la sécurité alimentaire, nous craignons fort que nos aînés, que — comme le gouvernement fédéral le sait — nous appelons nos gardiens du savoir, n'aient pas les moyens de mettre de la nourriture sur la table.

• (1440)

C'est un problème d'accès aux aliments et de coûts; j'ai déjà indiqué que certaines communautés ne comptent aucun commerce, alors que dans d'autres localités, les entreprises privées haussent leurs prix. Nous voulons également nous assurer que le soutien supplémentaire que reçoivent les aînés ne soit pas déduit de leurs rentes ou de leur soutien du revenu. J'ai fait part de ces préoccupations à la vice-première ministre Freeland et au ministre Miller lors d'une réunion tenue avec les dirigeants de l'Assemblée des Premières Nations la semaine dernière.

Je dirais qu'un défi se pose à cet égard dans le cadre de nos relations avec le Canada. Nous continuons de faire des pieds et des mains pour que les bandes reçoivent des ressources et du soutien adéquats de la part du Canada. Le gouvernement fédéral veut collaborer avec celui des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre d'une relation intergouvernementale. Nous ne demandons pas au Canada de nous verser des fonds au titre d'un programme spécial par l'entremise du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Cette époque est révolue. Le gouvernement déné doit apporter sa contribution. Comme le chef national l'a souligné, nous devons collaborer avec vous. Sans notre consentement, sans notre contrôle, rien ne va plus. C'est inacceptable pour les Dénés. Pour exposer les choses simplement, rien de ce qui nous concerne ne peut se faire sans nous.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de la réaction du Canada à la pandémie de la COVID-19 et de l'excellente manière dont il a collaboré avec nous dans les Territoires du Nord-Ouest. Je

tenais à le souligner aujourd'hui aux fins du compte rendu, alors que notre lutte contre la COVID-19 se poursuit. Compte tenu de la période de l'année où nous nous trouvons, nous devons porter notre regard sur l'approche rapide des saisons des inondations et des incendies de forêt. Nous prions pour que ces fléaux aient le moins de répercussions possible sur nous.

Enfin, au cœur de la présente pandémie de la COVID-19, je voudrais vous souhaiter à tous de passer un congé pascal en sécurité et en santé, et un bon long week-end avec vos familles.

Je terminerai mon exposé en disant ce qui suit. On nous conseille de collaborer avec nos frères métis dans le Nord. Nous vous demandons de ne pas oublier ces derniers quand vous prévoyez du financement. Le territoire compte 10 nations métisses, et nous voulons nous assurer qu'elles sont avec nous. Comme nos aînés nous l'ont indiqué, les Dénés et les Métis doivent travailler main dans la main. Alors je vous en prie, pensez aux Métis des Territoires du Nord-Ouest.

Mahsi cho, monsieur le président.

• (1445)

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Comme nous commençons à entendre des bruits sur la ligne, je vous rappellerai de désactiver le son de votre téléphone si vous ne parlez pas. Nous vous laisserons le temps de le réactiver quand nous vous poserons des questions ou vous accorderons la parole.

Nous entendrons maintenant M. Helin, président d'Eagle Spirit Energy.

M. Calvin Helin (président et chef de direction, Eagle Spirit Energy Holding Ltd.): Je vous remercie, monsieur le président. Je dois dire que les deux numéros que j'ai me donnent l'interprétation en français; je peux donc à peine entendre les intervenants parler.

Le président: Voici ce que nous allons faire, monsieur Helin. Les employés qui gèrent le système depuis Ottawa vous connecteront directement si possible afin de corriger le problème. Pendant qu'ils essaient de le faire, nous accorderons la parole à M. Chartrand, du Ralliement national des Métis. Il prendra la parole en premier, puis nous vous reviendrons.

Monsieur Chartrand, vous avez la parole.

M. David Chartrand (vice-président et porte-parole national, Ralliement national des Métis): Merci, monsieur le président.

Permettez-moi de commencer en saluant les autres chefs autochtones qui participent à l'appel aujourd'hui. Merci beaucoup de nous faire profiter de votre sagesse.

J'aimerais poser une question au président, M. Easter. Je me demande pourquoi l'Inuit Tapiriit Kanatami ne participe pas à cet appel. Quand j'ai parlé à mon collègue Natan Obed, il a posé la même question. Je vous soumets cette question pour que vous y répondiez plus tard.

Permettez-moi de commencer mon exposé pour le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Sachez, aux fins du compte rendu, que je m'appelle David Chartrand et que je suis vice-président du Ralliement national des Métis. Je suis également président de la Fédération des Métis du Manitoba. Je veux d'abord souhaiter à tous les gens, à tous les membres de la famille qui écoutent et aux chefs autochtones et non autochtones que leurs familles traversent la présente crise en sécurité.

Je tiens aussi à présenter mes excuses à mes collègues du Québec et aux autres francophones pour ne pas avoir eu le temps de faire traduire mon exposé en français. Je vous prie d'accepter mes excuses au nom des Métis.

● (1450)

Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui à vous aider dans l'étude de la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19.

Dans la discussion que nous avons eue le 13 mars, le premier ministre m'a assuré qu'il y aurait un financement distinctif pour la Nation métisse. Le 25 mars, le gouvernement fédéral a octroyé 30 millions de dollars au plan d'intervention d'urgence destiné à aider la nation métisse à combattre la COVID-19. Ces 30 millions de dollars ont immédiatement été versés au Ralliement national des Métis et à ses associations provinciales affiliées afin de fournir une aide immédiate aux citoyens, aux familles et aux personnes âgées de la nation métisse. Nos organisations ont ensuite adopté des plans d'action qu'elles déploient afin d'offrir une aide immédiate sous forme d'aide alimentaire, de soutien au revenu, de fournitures et de supplément de loyer. Des milliers d'ainés d'un peu partout sur nos territoires de l'Ouest du Canada ont reçu un appel et reçoivent désormais de l'aide tout en restant chez eux.

J'apprécie grandement la rapidité avec laquelle le Canada a réagi pour aider nos citoyens et nos familles en temps de crise. Cependant, l'urgence sanitaire a mis en évidence des vulnérabilités et des désavantages particuliers parmi les 400 000 membres de la nation métisse de l'Ouest du Canada. À l'échelle fédérale, nous sommes exclus des ressources de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits. Au niveau provincial, malgré un taux ahurissant de maladies chroniques, on continue de nous dire de nous adresser au gouvernement fédéral pour répondre à nos besoins uniques en matière de santé. Même pendant cette pandémie, il est renversant de constater que nous restons un ballon de football politique que se renvoient les différents gouvernements.

Permettez-moi de vous rappeler et de rappeler à tous mes collègues qui ne sont pas présents ici aujourd'hui que nous payons des milliards de dollars en impôts en tant que Métis dans l'Ouest canadien, alors que nous demeurons toujours un ballon de football politique lorsqu'il s'agit de savoir qui va nous servir. Nous espérons que le nouveau projet de loi fédéral en matière de soins de santé pour les Autochtones viendra corriger cette inégalité, mais son étude est maintenant retardée d'un an. En attendant, nous devons rester vigilants et veiller à ce que les gouvernements métis aient les ressources nécessaires pour faire face à la crise de la COVID à mesure que la situation évolue.

Je voudrais aborder la question du soutien du Canada aux petites entreprises, qui revêt une importance particulière pour notre peuple.

Nous avons le taux de travail autonome le plus élevé de tous les peuples autochtones. Faute de mesures spéciales, nos entrepreneurs risquent de ne pas avoir accès aux fonds annoncés pour aider les petites entreprises ou de ne pas réussir à en profiter à temps pour éviter l'insolvabilité.

Les six sociétés métisses de financement qui accordent des prêts à nos entrepreneurs ont interrompu les remboursements de prêts de leurs clients pendant cette période d'interruption des activités, mais leurs clients ont encore besoin de prêts-relais supplémentaires pour passer au travers de cette période d'arrêt. Nos entrepreneurs sont très inquiets, ils pourraient se sentir forcés de vendre du matériel ou

d'abandonner des baux, des décisions qu'ils ne prendraient pas s'ils savaient qu'il y avait un financement disponible pour leur permettre de traverser cette période difficile.

La plupart ont de la difficulté à obtenir du crédit des prêteurs habituels, ce qui explique pourquoi nous avons créé les sociétés métisses de financement il y a des décennies, il y a même déjà plus de 30 ans. Les sociétés métisses de financement proposent d'offrir 17,3 millions de dollars en capital de financement afin de consentir des prêts-relais sans frais à un grand nombre de leurs plus de 900 clients de petites et moyennes entreprises, qui auront besoin de ces ressources pour survivre. Elles demandent au gouvernement fédéral d'endosser ces prêts au moyen du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et d'autres mesures.

Les sociétés métisses de financement sont des prêteurs expérimentés et prudents. Elles ont été établies dans les Prairies il y a plus de 30 ans et ont su faire fructifier leur capital initial huit fois. En août 2018, une enquête de Meyers Norris Penny sur leurs activités a montré qu'au cours des trois dernières années, leurs prêts de presque de 31 millions de dollars n'ont donné lieu à la radiation que de 510 000 \$ en prêts, ce qui correspond à 1,6 % des prêts, un ratio de défaillance inférieur à l'indice canadien des prêts aux entreprises pour les petites entreprises pendant la même période, de sorte que ces prêts pourraient bénéficier du même soutien fédéral que ceux des banques.

C'est très important, et c'est le message que j'envoie aux institutions financières. Le ministre Morneau lui-même pourrait appuyer cette proposition. Leurs prêts devraient bénéficier du même soutien fédéral que ceux des banques, mais ce n'est pas le cas actuellement.

Ces sociétés ont aussi besoin de flexibilité pour que tous leurs clients commerciaux puissent être financés, y compris ceux qui se paient en dividendes et qui ne peuvent pas respecter l'exigence minimale de 50 000 \$ de masse salariale pour pouvoir bénéficier d'un prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Par exemple, il y a 147 prêts en Alberta, et seulement 37 % d'entre eux respecteraient le critère des 50 000 \$, pas les autres, parce qu'ils ne disposent pas du seuil minimal de 50 000 \$.

C'est un grave problème pour nos petites et moyennes entreprises qui n'auront pas accès aux mesures de soutien. Les sociétés de financement pourraient leur venir en aide dès maintenant. Elles ont accumulé 17,3 millions de dollars en tout, à elles six dans l'Ouest du Canada. Si elles pouvaient obtenir cette garantie du gouvernement du Canada, elles pourraient débloquer les fonds pour mieux aider nos entreprises, mais elles ont besoin de cette garantie.

● (1455)

Le 2 avril, j'ai écrit aux ministres Morneau et Bains pour demander au gouvernement fédéral de garantir 17,3 millions de dollars de prêts. Nous sommes prêts à les accorder dès maintenant. Il s'agit d'argent que nous avons en banque, dans nos sociétés de financement, donc nous ne demandons pas un sou pour l'instant. Nous demandons seulement au Canada de s'en porter garant pour que nous puissions prêter cet argent dès maintenant aux petites entreprises pour les aider.

Je suis conscient que les ministres, les membres de ce comité et tous ceux et celles d'entre nous qui représentent les Canadiens en ce moment sont confrontés à des demandes, des pressions et des inquiétudes sans précédent. Toute l'aide que ce comité pourra apporter en répondant positivement à notre demande sera grandement appréciée, et je sais qu'il est dans l'intérêt du Canada de contribuer à assurer la survie des entreprises de la nation métisse.

Nous prions donc le comité des finances d'envoyer un message en ce sens. Les entrepreneurs métis paniquent. Ils ont peur. Beaucoup pourraient ne pas être en mesure de se rétablir si nous ne leur fournissons pas dès maintenant l'aide dont ils ont besoin.

Nous avons la possibilité de faire quelque chose. Nous pouvons réagir très vite, mais nous avons juste besoin de votre aide pour envoyer ce message haut et fort.

À titre de vice-président pour le Manitoba, au nom du peuple métis du Manitoba et du Canada, bien sûr, je vous remercie du temps que vous m'accordez.

Avant de conclure, j'aimerais vous donner un exemple. En ce moment, je suis en dialogue avec certains de mes partenaires d'affaires en Chine. J'ai déjà fait des affaires en Chine. Je cherche de nouvelles occasions à saisir, parce que la nation métisse de l'Ouest du Canada n'a rien. Nous n'avons pas de cliniques. Nous n'avons pas d'infirmières. Nous n'avons pas de médecins. Nous sommes totalement laissés à nous-mêmes. Je suis sincère ici. Je ne suis pas négatif, je ne blâme personne en ce moment, mais j'affirme candidement que nous sommes livrés à nous-mêmes.

Les provinces nous disent non. Le gouvernement fédéral nous dit non. Nous n'avons aucun soutien en matière de santé dans nos communautés. Nous n'avons pas de masques faciaux. Nous n'avons pas de désinfectant pour les mains. Rien n'arrive dans nos communautés en ce moment.

Je suis en train d'acheter 500 000 masques de la Chine. Je veux aussi acheter des gants. En ce moment, nous sommes en train d'acheter nous-mêmes du désinfectant. Il y a des risques pour moi à acheter tout cela en Chine, puisqu'encore faut-il que ces produits arrivent ici à temps.

Nous n'avons aucune autre forme d'aide d'aucun gouvernement. Nous nous débrouillons seuls en tant que peuple métis, même si nous payons des milliards de dollars en impôts dans ce pays. Nous devons nous débrouiller nous-mêmes en raison de ce jeu politique constant à savoir qui est à blâmer et qui est responsable. C'est notre triste sort depuis des centaines d'années. L'arrêt Daniels est venu éclaircir la question en 2015, mais il reste encore à se concrétiser.

Je remercie tous les membres du Comité de m'avoir écouté. Je vous exprime sincèrement notre gratitude de la part de la nation métisse.

Soyez prudents. Restez en sécurité avec votre famille, restez confinés.

Monsieur Easter, êtes-vous toujours là?

Je pense que la ligne a été coupée.

Le président: Tout va bien. C'est moi qui étais la source du problème. J'avais mis le micro en mode silencieux, puis j'ai oublié de le rallumer.

M. David Chartrand: Monsieur Easter, j'aimerais vous demander de répondre à ma question concernant ITK. Pourquoi n'a-t-elle pas été invitée à participer à cet appel?

Merci beaucoup.

Le président: Oui, j'en prendrai bonne note. Nous ferons un suivi avec elle.

Tous ceux et celles qui n'ont pas été invités peuvent nous écrire, au greffier ou à moi-même, et nous verrons ce que nous pouvons faire. Nous n'avons qu'un temps limité pour les témoins de chaque groupe, mais nous verrons ce que nous pouvons faire.

Je souligne aussi que nous relayerons en haut lieu ce que vous avez dit concernant l'équipement de protection personnelle et que nous entendons les inquiétudes qui fusent de toutes parts concernant le seuil de 50 000 \$.

Monsieur Helin, je pense que vous pouvez maintenant prendre la parole au nom d'Eagle Spirit Energy.

• (1500)

M. Calvin Helin: Oui, merci beaucoup.

J'aimerais commencer par saluer les témoins autochtones qui témoignent à mes côtés aujourd'hui, de même que les députés qui font partie de ce comité permanent, pour l'organisation de cette séance en ce moment très important non seulement pour les Autochtones, mais pour tout le monde au Canada et dans le monde, en fait.

Aujourd'hui, je ne souhaite pas tant m'entretenir avec vous des besoins immédiats pendant cette crise que des besoins des peuples autochtones après la COVID-19. Je souhaite situer ces besoins dans le contexte de qui étaient les peuples en Amérique du Nord.

L'idée que les Autochtones ne participaient absolument pas à l'économie avant reste assez répandue, c'est pourtant faux. Depuis des milliers d'années, nous faisons du commerce avec les autres peuples. Il y a plus de 2 000 ans, la culture Hopewell, comme on l'appelait, avait un réseau commercial au-delà du continent. En effet, quand la Compagnie de la Baie d'Hudson a fait son apparition au Canada, ce sont les réseaux commerciaux autochtones dont elle a su profiter qui lui ont permis de prospérer. Sans cela, il est très peu probable que le Canada serait le pays qu'il est aujourd'hui. C'est ce qui a empêché les Américains de pénétrer dans nos territoires de l'Ouest.

Là d'où je viens, mon peuple, comme beaucoup de peuples autochtones du Canada, se démarquait par ses commerçants, très aguerris. Les premiers Européens arrivés ici nous appelaient les Phéniciens de la Côte Nord-Ouest parce que nous étions plus forts qu'eux. Il est très important d'en tenir compte pour comprendre tout ce qui s'est passé depuis quelques centaines d'années et pourquoi nous avons essentiellement été marginalisés et repoussés vers des réserves éloignées où nous ne pouvions plus toucher de revenus et étions très limités économiquement.

En gros, nous avons été placés dans ce que j'appelle un piège de dépendance économique qui nous a empêchés de poursuivre nos activités économiques habituelles. C'est à la source de tous les problèmes sociaux et économiques que nous connaissons tous. Les statistiques sont horribles.

Récemment, le premier ministre Jason Kenney a souligné que globalement, le taux de chômage devrait atteindre 25 % en Alberta. C'est comparable au taux de chômage le plus élevé observé pendant la Grande Dépression, aux États-Unis. Ce que la plupart des gens ne comprennent pas, c'est que c'est le taux de chômage global des Premières Nations du Canada en permanence. Nous sommes dans une grande dépression, et beaucoup des nôtres veulent en sortir. Nous voulons renouer avec la culture du commerce à haut risque que nous avons à l'origine. Dans certaines communautés nordiques, le taux de chômage dépasse les 90 %. C'est un état permanent, COVID-19 ou non.

Nous voudrions donc recommencer à générer nos propres sources de revenus. Dans l'état actuel des choses, la plupart de nos communautés se trouvent dans des régions éloignées où il y a beaucoup d'exploitation des ressources naturelles, mais où nous ne pouvons essentiellement pas y participer.

En ce moment, il y a une ouverture et une véritable volonté chez les peuples autochtones du Canada afin de participer à l'exploitation de nos diverses ressources naturelles. Il est crucial que nous puissions le faire. Malheureusement, la politique du gouvernement consiste à ériger toutes sortes de barrières à l'exploitation des ressources dans la plupart des territoires autochtones.

• (1505)

C'est très important pour le Canada, pour plusieurs raisons. Premièrement, la population autochtone connaît une croissance rapide, si bien qu'elle constituera bientôt un pourcentage très élevé de la population dans l'Ouest et le Nord du Canada, où est concentrée la plus grande partie de l'exploitation des ressources naturelles. Pour la santé du Canada, il est fondamental que ce nombre élevé et croissant de jeunes Autochtones occupe des emplois dans l'économie. Compte tenu du vieillissement de la population, nous avons besoin de ces jeunes dans l'économie.

Il nous faut donc des politiques visant la participation ouverte des Autochtones à diverses activités économiques, et beaucoup de ces activités sont liées aux ressources naturelles. C'est d'une importance capitale. Je pense que bon nombre des politiques énergétiques qui ont vu le jour dans l'Ouest canadien sont essentiellement en train de détruire les provinces. Elles ont pour effet d'étouffer la population de ces provinces. Les peuples autochtones ont la possibilité de fixer les règles environnementales de ces projets. Nous voulons saisir l'occasion et créer de la richesse qui donnera un élan non seulement aux personnes les plus démunies au Canada, mais à tous les Canadiens.

C'est ici que se termine ma brève déclaration. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Helin.

Nous devons respecter assez scrupuleusement le temps imparti de six minutes au premier tour et de cinq minutes au deuxième tour pour les questions.

J'espère que vous êtes en ligne, monsieur Poilievre. Nous n'arrivons pas à vous capter un peu plus tôt. Êtes-vous là?

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Oui, je suis en ligne.

Le président: Avant que M. Poilievre ne vous pose ses questions, je demanderais à tout le monde de se mettre en mode silencieux, mais ne faites pas comme moi, n'oubliez pas de rallumer votre micro quand vous parlez.

Monsieur Poilievre, vous avez jusqu'à six minutes.

Vous pouvez peut-être nommer la personne à qui s'adresse vos questions, pour qu'elle puisse allumer son micro.

L'hon. Pierre Poilievre: Ma question s'adresse à Calvin Helin.

Monsieur Helin, j'admire depuis longtemps votre travail d'entrepreneur et d'auteur. Je viens de commencer à lire quelques-uns de vos livres, et je peux vous dire que j'en suis déjà très impressionné. J'ai hâte de les terminer.

Vous avez décrit l'histoire formidable de votre peuple et son excellence dans l'art du libre-échange et de la libre entreprise bien avant que les Européens ne débarquent en Amérique du Nord, puis comment les Européens, avec leurs idées socialistes, ont vraiment détruit ou tenté de détruire cet esprit de libre entreprise. Je pense que vous avez tout à fait raison. Les structures socialistes imposées par les gouvernements ont privé les Premières Nations de possibilités auxquelles elles ont droit, et vous en donnez pour exemple les projets de ressources que le gouvernement fédéral actuel est en train de tuer.

Je sais que vous faites partie de la coalition Eagle Spirit, qui tente de faire construire un grand pipeline pour nos ressources dans l'Ouest canadien. Si le gouvernement décidait de changer son fusil d'épaule et d'accélérer l'approbation de ce type de projet, serait-ce une bonne façon de stimuler notre économie et de la redynamiser après la paralysie causée par la COVID-19?

• (1510)

M. Calvin Helin: Absolument. Pour répondre à votre première question, comme c'est un projet entièrement dirigé par des Autochtones, nous avons mis l'accent sur l'environnement. Les peuples et les leaders autochtones ont établi plusieurs règles pour déterminer où ils étaient prêts à aller et où ils n'étaient pas prêts à aller, de sorte que le modèle environnemental serait régi par les Autochtones eux-mêmes. Il en résulterait une empreinte carbone nulle et même carrément négative. Il en résulterait une voie de passage plus courte par la terre et les océans, et nous n'expédierions pas de bitume dilué, qui est un mélange de diluants, si bien qu'il n'y aurait pas de gaspillage d'énergie.

À l'heure actuelle, nous transportons notre pétrole et notre gaz par train ou pipeline jusqu'à la côte du golfe par le canal de Panama, suivant un énorme trajet en mer jusqu'en Asie, alors que nous pourrions les expédier depuis la côte Ouest du Canada et réduire ainsi énormément notre empreinte de CO₂.

Pour ce qui est de l'investissement de capitaux, selon l'équipe, notre projet engendrerait des investissements d'environ 525 milliards de dollars, qui rapporteraient 6,5 milliards de dollars par année au gouvernement en impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises et environ 17,5 milliards de dollars par année en redevances et autres taxes.

La construction du projet créerait 50 000 emplois directs et 80 000 emplois indirects permanents. Il créerait 4 500 emplois directs et 29 000 emplois indirects le long du corridor énergétique. Nous estimons que la production accrue qui en découlerait créerait environ 171 000 emplois permanents dans l'Ouest canadien.

C'est un projet énorme. Nous avons été forcés de nous assurer d'avoir un port en Alaska. Nous sommes en pourparlers avec le gouvernement de l'Alaska, qui est prêt à nous accueillir et à nous accorder des subventions pour que nous nous installions sur son territoire. C'est assez incroyable, puisque nous sommes Canadiens et que nous essayons d'aider notre propre peuple autochtone et tous les Canadiens. Nous avons les exigences réglementaires les plus élevées au monde, la meilleure situation qui soit du point de vue des normes environnementales, en fin de compte. Cela mystifie tout le monde dans l'Ouest du Canada que nous vendions des plateformes de forage en mer aux Chinois au large de Terre-Neuve et de la côte Est, puis que tous ces pays au piètre bilan sur les plans des droits de la personne et de l'environnement puissent expédier leur pétrole sans problème.

Notre économie est principalement axée sur les ressources. Si vous en doutez, je vous invite à jeter un coup d'œil au tableau de Statistique Canada montrant les diverses catégories de produits, des biens de consommation aux services de transport, qui contribuent à la balance commerciale nette du Canada. Les secteurs qui contribuent le plus à la balance commerciale positive sont ceux des ressources naturelles, et celui de l'énergie est de loin le plus important de tous. Les secteurs des métaux, de l'agriculture et de la foresterie suivent. Tout le reste, toute la production de biens de consommation et de biens électroniques, contribue à une balance commerciale nette négative.

C'est fondamental pour le Canada. Il faut comprendre pourquoi presque aucune autre économie de ressources au monde ne fait ce que nous faisons: c'est parce que cela tue leur économie.

Le président: Nous nous arrêtons ici. J'en suis désolé.

Passons maintenant à M. McLeod, après quoi ce sera le tour de M. Ste-Marie et de M. Julian.

Monsieur McLeod, vous avez six minutes maximum.

Monsieur McLeod, vous n'étiez pas présent au début de la rencontre, donc je vous prie de préciser d'où vous venez pour que les interprètes entendent le son de votre voix.

• (1515)

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Je m'appelle Michael McLeod et je suis le député des Territoires du Nord-Ouest.

Je tiens à remercier tous les témoins d'aujourd'hui.

Ma question s'adresse à Norman Yakeleya, qui représente la Nation dénée et que je connais bien.

Premièrement, je souhaite vous remercier, chef Yakeleya, d'avoir réclamé ce financement spécial pour les Autochtones, que nous avons reçu dans les Territoires du Nord-Ouest. D'après ce que j'entends, il est très bien reçu. Le peuple déné a pu obtenir de l'argent, de même que les Inuvialuits et les nations autonomes, et nous travaillons à ce que les Métis puissent également obtenir du financement grâce aux programmes pour les Autochtones en milieu urbain, entre autres.

Je vis moi-même dans une communauté autochtone. Je suis probablement l'un des rares députés à vivre dans une communauté autochtone. Je vois que l'argent y est utilisé à bon escient. Quand je regarde par ma fenêtre, je vois que les aînés reçoivent plus de bois de chauffage, de même que certaines personnes handicapées. Certains aînés reçoivent des paniers alimentaires. Il y a beaucoup de

personnes qui apprécient tout l'argent reçu. Beaucoup retournent à leurs traditions de chasse, auxquelles elles n'avaient pas pu s'adonner depuis longtemps.

J'aimerais poser une question à Norman Yakeleya, chef régional de la Nation dénée. Pourriez-vous dire au Comité à quel point il est important que du financement spécial pour les Autochtones soit versé directement aux Premières Nations des territoires dans le contexte des autres programmes fédéraux?

Le président: Allez-y, chef Yakeleya.

Le chef national Norman Yakeleya: Merci, monsieur le président.

Je remercie également notre député, l'un des meilleurs que nous n'ayons jamais eu.

Je tiens à souligner que le financement direct versé pour aider nos membres à retourner vers la terre est très important. Nous avons clairement entendu notre première ministre Cochrane dire que pour que les peuples autochtones, les Premières Nations puissent bénéficier d'un financement direct, le gouvernement territorial est prêt à céder toute la place au gouvernement fédéral, pour que nous puissions avoir une relation directe avec lui. Ainsi, les bénéficiaires de ce financement direct déterminent eux-mêmes comment ce financement sera utilisé et pourquoi il sera demandé. Cela a beaucoup réduit la confusion et le stress.

Les anciennes façons de faire ne s'appliquent plus dans le contexte de la COVID-19. Nous tenons à affirmer haut et fort au gouvernement fédéral, dans les séances du comité des finances comme celle-ci, que nous voulons bien asseoir cette nouvelle relation. Cela fonctionne bien, et les gens l'apprécient vraiment. Les chefs savent que c'est un début. Comme le chef national Perry Bellegarde le disait, les Premières Nations savent que ce n'est qu'un début et que nous devons continuer d'appuyer cette formule.

C'est le printemps ici, dans le Nord. Les gens sont sortis sur les terres. Je reçois des appels de partout dans la nation. Les gens l'apprécient beaucoup. Nous savons aussi que certains de nos gardiens des connaissances, les aînés, adoreraient être des leurs, mais qu'ils ne peuvent pas le faire à cause des divers problèmes de santé qui frappent nos communautés.

Nous souhaitons vraiment souligner l'engagement des Rangers canadiens pour que les gens soient bien nourris grâce aux aliments que la terre leur donne, que le bois soit coupé pour eux et qu'on prenne bien soin d'eux. Il ressort clairement du sondage réalisé par la Nation dénée que nos peuples du Nord sont les plus vulnérables, mais que nous sommes aussi les plus puissants quand nous sommes sur nos terres, donc nous souhaitons remercier quiconque à Ottawa nous aidera à continuer de le faire, pour que nous bénéficions vraiment de la protection...

M. Michael McLeod: Très bien. J'aimerais poser une autre question, chef Yakeleya.

Le président: Vous devrez être bref, monsieur McLeod.

M. Michael McLeod: Je serai bref.

Je vois bien les retombées de ce financement, et beaucoup de personnes partent à la chasse printanière. Les gens installent des filets de pêche, chassent l'oie, retournent vers leur territoire de chasse traditionnel. Il y en a qui réparent les camps de leurs parents ou de leurs grands-parents. Même s'il s'agit d'une crise, il semble que l'aide fédérale permette aux membres des Premières Nations, aux Métis et aux Inuvialuits de saisir l'occasion pour reconnecter avec leur culture.

Est-ce aussi ce que vous constatez, grand chef Yakeleya?

• (1520)

Le président: Allez-y, chef.

Le chef national Norman Yakeleya: Merci, monsieur le président et merci, monsieur McLeod.

J'habite avec ma belle-mère. Je vois la même chose dans quatre provinces. Je pense que c'est une très belle occasion à saisir. Comme vous l'avez dit, nous le voyons comme l'occasion pour les nôtres de renouer avec leurs racines, qu'on soit inuit, métis ou déné. Nous nous entraînons. Nous en profitons. Les aînés nous expliquent comment fabriquer un camp, comment fabriquer des filets de pêche, comment chasser le castor. Les canards arriveront très bientôt, et c'est ce qu'on appelle la saison du tir et de l'éplumage. C'est ce que nous avons toujours connu.

On nous a encouragés à nous éloigner de la terre pour adopter un mode de vie différent. Aujourd'hui, les aînés se réveillent. J'ai une rencontre prévue cet après-midi, à 15 heures, avec le conseil des aînés de la Nation dénée, et j'en aurai bientôt une autre avec le conseil des aînés de l'APN. Je pense que vous avez raison. Cela aide vraiment les peuples autochtones.

Encore une fois, nous voulons remercier quiconque nous aide à Ottawa à obtenir ce financement direct et laisse aux membres de nos peuples le droit de décider de la façon dont il sera utilisé.

Nous voulons vraiment aider le Canada. Les Dénés prient pour l'ensemble du Canada.

Le président: Nous nous arrêterons là, chef. Je vous remercie tous les deux.

Je rappelle à chacun de fermer son micro quand il ne parle pas et de s'en tenir à la question.

De même, monsieur Poilievre, est-ce que Craig, de votre bureau pourrait m'envoyer la liste des intervenants pour les conservateurs? Selon mes informations, je donnerais la parole à MM. Vidal, Schmale et Cumming, dans cet ordre, mais si les choses ont changé, veuillez lui dire de m'envoyer un mot.

Je donnerai la parole à M. Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens d'abord à saluer l'ensemble des témoins présents et à les remercier de leurs témoignages.

Mes questions s'adresseront à M. Picard.

On vit évidemment une crise sanitaire majeure, qui a des répercussions économiques sérieuses. J'aimerais que vous nous parliez des enjeux liés à la COVID-19 et des conséquences que cela engendre dans vos secteurs d'activités économiques, notamment dans le secteur des pêches.

Le chef Ghislain Picard: Monsieur Ste-Marie, je vous remercie encore une fois de me donner l'occasion de répondre à cette question.

De toute évidence, la question économique constitue également une partie importante des préoccupations de nos chefs. Plusieurs de nos nations et de nos communautés, au Québec, dépendent de la pêche commerciale. La même chose vaut aussi pour la récolte traditionnelle.

Je pense qu'il est important de regarder les choses sur deux fronts en particulier. Nous sommes à quelques semaines du début de la pêche. Les préoccupations sont relatives d'une part à l'arrivée massive des travailleurs étrangers, et d'autre part à la disponibilité des programmes compensatoires.

M. Gabriel Ste-Marie: À ce sujet, le gouvernement...

Le chef Ghislain Picard: Il s'agira de voir jusqu'où le gouvernement sera prêt à aller pour compenser cette économie.

• (1525)

M. Gabriel Ste-Marie: D'accord, merci. Si je comprends bien...

Le chef Ghislain Picard: J'insisterai sur le fait que l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador appuie entièrement la National Aboriginal Capital Corporations Association, qui demande une aide de 245 millions de dollars visant à soutenir les entrepreneurs autochtones partout au pays. Cela permettra de soutenir des centaines d'entreprises et des milliers de travailleurs. Je pense que cela est lié aux préoccupations d'ordre économique qui sont exprimées actuellement dans le contexte de la COVID-19, mais aussi à celles d'après la crise.

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

Monsieur Picard, nous avons parlé des enjeux économiques et des activités économiques. Jusqu'à maintenant, le gouvernement a annoncé des fonds pour les Premières Nations.

Selon vous, le montant est-il suffisant? Avez-vous une crainte quant à l'application de la souplesse des critères? On sait qu'en règle générale les provinces et Ottawa sont bons pour se renvoyer la balle en disant que cela ne relève pas de leur compétence. Pensez-vous que les critères pourront être assouplis pour que l'argent débloque, et ce, rapidement? Y en a-t-il assez? Qu'en est-il de la question de la souplesse?

Le chef Ghislain Picard: On l'a dit souvent: l'heure n'est vraiment pas aux conflits de compétence.

Je veux aussi ajouter qu'il est important de savoir que nous sommes en deuxième ligne en région. Les personnes en première ligne sont nos experts. Je pense aux infirmières et aux travailleurs sociaux, mais aussi aux chefs qui sont placés devant des situations où ils ont à prendre des décisions rapidement, à la lumière de situations qu'ils sont les seuls à pouvoir évaluer correctement. Donc, à une partie de votre question, je réponds que le financement est nettement insuffisant.

Au Québec—Labrador, particulièrement au Québec, on sait déjà que le nombre de cas est beaucoup plus élevé; il y a donc un facteur de risque encore plus important pour nos communautés. Ce qui est important de comprendre, c'est que nos chefs veulent être dans une position où il est possible de se préparer plutôt que de réagir.

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Nous devons nous arrêter ici, monsieur Picard. Je vous remercie tous les deux.

Je vous donne maintenant la parole pour six minutes, monsieur Julian.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Je remercie infiniment nos témoins d'aujourd'hui. Vos témoignages sont très percutants.

Je pense que les députés de tous les partis travaillent de concert. Nous voulons éviter de répéter les erreurs du passé. Lors des pandémies précédentes, les peuples autochtones et les communautés autochtones ont été négligés. Nous devons en tirer des leçons, donc nous vous sommes reconnaissants d'être parmi nous aujourd'hui. Mes questions s'adressent principalement au chef national, et si M. Chartrand souhaite me répondre également, libre à lui de le faire, bien sûr.

J'ai quatre questions. Premièrement, j'aimerais répéter qu'il y a des communautés autochtones dans le nord du Manitoba et de l'Ontario qui ont demandé l'aide des Forces canadiennes pour obtenir du matériel de protection, des fournitures et même des hôpitaux de campagne. Ces demandes des chefs autochtones ont été relayées par bien des députés, dont Niki Ashton et Charlie Angus, qui représentent justement des circonscriptions nordiques du Manitoba ou de l'Ontario.

Ma première question est la suivante: le gouvernement fédéral devrait-il se dépêcher de répondre à ces demandes, compte tenu de l'état déplorable de l'infrastructure et des ressources dans ces communautés?

Deuxièmement, les communautés autochtones manquent souvent de personnel et de ressources en matière de santé. Le gouvernement fédéral devrait-il prendre des mesures, en collaboration avec les communautés autochtones, afin qu'il y ait suffisamment de médecins, d'infirmières et de ressources en santé dans les communautés autochtones?

Ma troisième question concerne la Prestation canadienne d'urgence. Beaucoup de personnes sont actuellement exclues de cette prestation, et beaucoup d'entre elles sont autochtones. Serait-il sensé de créer une prestation universelle offerte immédiatement à tout le monde?

• (1530)

Je vous pose ma quatrième et dernière question, en vous remerciant de votre patience. Un montant de 15 millions de dollars a été dégagé au titre de tous les coûts reliés à la COVID-19 pour les Autochtones vivant hors réserve. Croyez-vous que cette aide puisse être tout au moins partiellement suffisante, ou sommes-nous en train de répéter les erreurs du passé?

Merci beaucoup de bien vouloir répondre à ces questions.

Le chef national Perry Bellegarde: Merci, monsieur Julian, pour ces questions.

Pour ce qui est de la première concernant le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, je peux vous dire que j'ai eu des communications avec M. Jonathan Vance. Il veut être prêt à aider non seulement les 96 communautés des Premières Nations, mais aussi les collectivités inuites. Nous avons eu un cas au sein de la Première Nation d'Eabametoong dans le nord de l'Ontario. Le chef Harvey Yesno a demandé le soutien de ressources

hospitalières dans cette communauté qui compte environ 1 600 membres. J'encourage les Forces canadiennes à s'assurer d'établir des plans d'intervention pour les 96 Premières Nations de telle sorte que l'on soit prêt à passer à l'action sans tarder avant que la COVID-19 puisse se propager à grande échelle.

Pour répondre à votre deuxième question au sujet des médecins et des infirmières, je rappelle qu'il n'y a pas d'hôpital dans le Nord. Il y a bien des postes de soins infirmiers, mais ils manquent déjà de personnel. Avec les cas de COVID-19 à anticiper, la demande de soins de santé adéquats va grimper en flèche, et il faudra dépêcher là-bas un plus grand nombre d'infirmiers et de médecins. J'inciterais donc tous les ordres de gouvernement, aussi bien à l'échelon fédéral qu'au niveau des provinces, à commencer dès maintenant à planifier les mesures d'urgence nécessaires pour répondre à ce besoin.

Pour ce qui est de la Prestation canadienne d'urgence, je crois qu'il faudra à un moment ou à un autre procéder à une analyse pour déterminer les avantages et les inconvénients d'une telle mesure universelle. Il y a en effet bien des gens qui seront laissés-pour-compte dans la mise en oeuvre de cette prestation dont on a parlé précédemment.

Quant aux 15 millions de dollars pour les Autochtones vivant hors réserve, le député voulait savoir si c'est suffisant. Il est bien certain que ce n'est pas assez. Nous avons 50 % de nos gens qui vivent en milieu urbain et doivent composer avec toutes sortes de problèmes liés notamment à l'accès à des soins adéquats, au loyer à payer et à la sécurité alimentaire. C'est une considération qu'il faut garder à l'esprit pour la suite des choses.

Comme je m'adresse aux membres du Comité des finances, je souhaiterais ouvrir en terminant une perspective à plus long terme. J'insiste à nouveau sur la nécessité de concerter nos efforts, une fois le retour à la normale après la crise de la COVID-19, dans le cadre d'une forme quelconque de groupe consultatif sur le développement économique afin d'amorcer la relance avec la participation des Premières Nations. Il faut commencer à réfléchir à ce que l'avenir nous réserve. Il est bien certain que nous devons pour l'instant nous assurer d'offrir les soins de santé requis et de prendre les mesures qui s'imposent pour endiguer la crise, mais il nous faut parallèlement à cela entreprendre une réflexion à plus long terme quant à la façon de relancer notre économie au bénéfice de tous les Canadiens, y compris les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Le président: Merci, chef national.

Est-ce qu'un autre de nos témoins voudrait profiter de la minute qui nous reste pour répondre également à ces quatre questions?

• (1535)

M. David Chartrand: Merci pour la question, monsieur Julian. Je serai bref.

Je vous suis reconnaissant de vous préoccuper du sort des Métis. Comme nous sommes plus de 400 000, j'espérais bien que quelqu'un allait finir par poser une question à notre sujet.

Je peux vous assurer que l'aide des forces militaires n'est pas requise ni demandée pour l'instant. Nous établissons nos propres plans pour les prochains mois. Il y a une chose qu'il faut bien préciser. Nous n'avons dans nos villages ni postes de soins infirmiers ni cliniques de santé sous quelque forme que ce soit. Nous n'avons absolument rien de la sorte, car nous sommes toujours coincés dans cette impasse quant à savoir lequel des deux ordres de gouvernement est responsable. Comme je l'indiquais, nous continuons de payer des milliards de dollars en impôts sans que personne semble en tenir compte et s'inquiéter de ce qui nous arrive.

Nous devrions tous nous pencher par ailleurs sur ce problème que vous soulevez quant aux prestations d'urgence.

Pour ce qui est des 15 millions de dollars, ma réponse va aller un peu dans le sens de celle que Perry Bellegarde vous a donnée. Cela se traduit dans la façon dont nous allons utiliser les 7 millions de dollars accordés pour le Manitoba. Nous venons de décider de remettre un demi-million de dollars aux centres d'amitié de la province. Nous allons aussi puiser à même ces 7 millions de dollars à notre disposition afin d'aider les refuges pour itinérants. Nous avons mis en place nos propres services d'urgence pour la pandémie. Nous avons transformé les trois baraquements de chantier qui nous appartiennent en centres d'hospitalisation d'urgence en cas de pandémie, non seulement pour nous, mais aussi pour l'ensemble des Manitobains si jamais cela devient nécessaire.

Nous attendons également des unités d'isolement médical que nous avons achetées de la Colombie-Britannique, question de mobilité. Nous avons en outre communiqué avec les conseils scolaires pour savoir si nous pourrions utiliser les gymnases si la situation devenait hors de contrôle dans nos villages. Nous avons des villages de grande taille à proximité de différentes réserves dans tout l'Ouest canadien, mais nous ne profitons pas des mêmes avantages pas plus que nous avons accès à des infirmières ou à des cliniques.

Nous devons nous débrouiller par nous-mêmes, ce qui est fort regrettable. Je suis Canadien, et notre pays me déçoit beaucoup actuellement. Pourquoi donc les Métis sont-ils toujours obligés de s'arranger comme ils le peuvent? Je vous répète encore une fois que les autorités, tant provinciales que fédérales, n'hésitent pourtant pas à percevoir nos impôts le moment venu.

Le président: Merci, monsieur Chartrand.

Nous passons maintenant au tour de questions où chacun aura droit à cinq minutes, en commençant par M. Vidal.

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Bonjour à tous. Je remercie tous nos témoins pour leurs exposés. Nous vous sommes vraiment reconnaissants de contribuer ainsi au travail de notre comité.

Ma première question s'adresse au chef national Bellegarde.

La Fondation canadienne de la fiscalité et les Comptables professionnels agréés du Canada ont rendu public cette semaine un mémoire portant sur différents aspects du nouveau programme de subvention salariale. On y traitait notamment de l'admissibilité des entreprises des Premières Nations.

Comme vous le savez sans doute, les Premières Nations du Canada utilisent généralement le modèle de la société en commandite pour se lancer en affaires. On retrouve de telles sociétés en commandite dans tous les secteurs de l'économie canadienne, y compris la foresterie, l'exploitation minière, la fabrication, la construction et la vente au détail. La crise de la COVID-19 a sur

ces sociétés le même effet que sur l'ensemble de l'économie canadienne.

On indique dans ce mémoire que les sociétés en commandite ne seront admissibles à aucun des montants prévus dans le cadre de ce programme de subvention salariale. Il y a selon moi une lacune grave dans la mise en place de cette subvention salariale si les entreprises des Premières Nations en sont exclues en raison de leur recours au modèle des sociétés en commandite. Que vous ont indiqué vos membres à ce sujet? Avez-vous eu l'occasion d'en discuter avec le ministre des Finances pour savoir quelles solutions il pourrait mettre en place?

Le chef national Perry Bellegarde: C'est une bonne question. Merci, monsieur Vidal.

Dans le contexte du programme de subvention salariale et du modèle des sociétés en commandite, il y a effectivement une lacune. Je crois qu'il devrait y avoir une initiative ou un plan visant expressément à régler ce problème qui a été relevé.

Un grand nombre de nos entreprises au Canada vont être touchées. Des chefs de tous les territoires et de toutes les provinces m'ont indiqué que la crise de la COVID-19 allait affecter leurs entreprises autochtones. Certaines ont dû fermer leurs portes, comme c'est le cas de bien d'autres entreprises. Elles ont des loyers à payer et des coûts fixes à assumer. Il leur est impossible de conserver leur personnel. Il ne fait aucun doute que ces entreprises vont ressentir les conséquences de cette crise et qu'il y a une lacune à combler.

Quant à savoir si j'ai pu discuter de la question avec le ministre des Finances, ce n'est pas le cas pour le moment, mais nous prévoyons prendre les dispositions nécessaires à un tel entretien avec le ministre Morneau au cours des prochains jours. Nous en profiterons pour traiter d'autres enjeux.

Il n'en demeure pas moins que nous devons aussi faire valoir nos besoins en prévision du prochain budget fédéral. Tous les efforts sont concentrés sur la COVID-19 pour l'instant, mais nous devons parallèlement à cela commencer à réfléchir au processus budgétaire pour 2020-2021 de manière à pouvoir continuer à investir dans les infrastructures, l'économie verte, la protection de l'enfance, la santé et l'eau potable. Tous ces éléments doivent également être pris en considération. Nous souhaitons intégrer ce point particulier à nos autres recommandations quant aux investissements à consentir dans le prochain budget fédéral.

• (1540)

Le président: Merci.

À vous la parole, monsieur Vidal.

M. Gary Vidal: Monsieur Helin, vous avez beaucoup insisté sur votre soutien au secteur de l'exploitation des ressources naturelles par le passé, et sur le rôle que peut jouer cette industrie pour affranchir les Premières Nations de la pauvreté. Comme on nous l'a répété à maintes reprises aujourd'hui, nous savons que la situation socioéconomique de bon nombre des communautés des Premières Nations au Canada les rend particulièrement vulnérables à cette crise sanitaire dans le contexte que nous connaissons actuellement.

Le gouvernement a annoncé du financement qui sera versé directement aux Premières Nations pour les aider à composer avec cette pandémie. Quelles seraient selon vous les solutions à plus long terme pour que les communautés des Premières Nations deviennent moins vulnérables dans des circonstances semblables?

Le président: Vous pouvez répondre, monsieur Helin.

M. Calvin Helin: [*Difficultés techniques*]

Le président: Nous avons un petit problème technique. J'espère que M. Helin a pu entendre la question. Nous y reviendrons tout à l'heure, si nous parvenons à rétablir la communication avec lui.

Nous passons maintenant à M. Fragiskatos pour les cinq prochaines minutes, en n'oubliant pas que nous aurons peut-être à revenir à M. Vidal.

À vous la parole, monsieur Fragiskatos.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président. Merci à nos témoins.

Le 18 mars dernier, le gouvernement fédéral annonçait un investissement de 305 millions de dollars dans le Fonds de soutien aux communautés autochtones à l'intention de leurs membres les plus vulnérables. Les mesures pouvant être appuyées visent entre autres la lutte contre l'insécurité alimentaire, le soutien à l'enfance, notamment en éducation, l'aide en santé mentale et en services d'intervention d'urgence et les mesures de préparation pour prévenir la propagation de la COVID-19.

Comme je suis député en milieu urbain, j'aimerais que MM. Bellegarde et Chartrand puissent nous parler de la situation des Autochtones dans ce contexte et plus particulièrement en ce qui touche la crise de la COVID-19. Quand vient le temps de dégager les solutions en matière de santé et d'économie, il convient de garder à l'esprit la position tout à fait unique des Autochtones vivant en milieu urbain.

Le président: Voulez-vous répondre d'abord, chef national?

Le chef national Perry Bellegarde: Certainement. De ces 305 millions de dollars, 215 millions vont aller aux Premières Nations, 35 millions aux Inuits, 25 millions aux Métis et 30 millions à d'autres organisations autochtones du Canada.

Comme je l'indiquais précédemment, il faut tenir compte de la conjoncture socioéconomique en place pour les membres des Premières Nations, non seulement dans les réserves, mais aussi à l'extérieur où les choses vont peut-être un peu mieux. Il y a tout de même près de 50 % de nos gens qui vivent hors réserve, loin de nos terres. Il faut faire bien attention lorsqu'on parle de ce qui se passe dans les réserves et à l'extérieur, car il y a par exemple 14 communautés des Premières Nations au Yukon, mais aucune réserve. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les Dénés ont deux réserves, celles de Salt River et de Hay River. Nous devons garder bien à l'esprit la situation particulière de ces deux territoires où il n'y a pas beaucoup de réserves des Premières Nations à proprement parler.

Reste quand même que 50 % de nos gens résident en milieu urbain. Il nous faut une stratégie très claire et bien ciblée pour que cette portion urbaine de notre population puisse avoir accès aux services et aux programmes en matière de logement, d'éducation et de développement économique. On pourrait aussi faire valoir qu'il y a un problème touchant la transférabilité des droits.

Nous essayons actuellement d'établir une formule pour un nouveau transfert fiscal entre la Couronne et les Premières Nations. Cette formule s'appuiera sur cinq éléments que nous allons commencer à examiner en les soumettant aux chefs et aux conseils de bande.

Si le tout se concrétise, les membres des Premières Nations vivant en milieu urbain vont en bénéficier, car les fonds vont aller di-

rectement à leurs gouvernements. Il faut d'abord que la Première Nation ait conclu un traité et ensuite qu'elle entretienne de bonnes relations avec la Couronne. La formule doit s'appliquer à la totalité des membres, dans la réserve comme à l'extérieur. Elle doit tenir compte de l'inflation en suivant l'indice des prix à la consommation. Elle doit être fondée sur les besoins. L'élément important est la proportion du PIB générée par les terres et les ressources que les Premières Nations partagent avec le reste des 38 millions de Canadiens. Nous partageons une grande partie de nos terres et de la richesse générée par nos ressources. Nos réserves n'occupent que 0,02 % du territoire.

Si ces cinq éléments étaient mis en place à l'intérieur d'une nouvelle relation fiscale avec la Couronne, la composante urbaine de notre population en bénéficierait, mais ce n'est pas encore le cas. La question de la transférabilité des droits risque d'être névralgique. Je pense que c'est le point crucial pour tous les intéressés du point de vue des Premières Nations. Quand on considère toute la beauté et la richesse d'un pays comme le Canada, il faut tenir compte des terres et des ressources que les Autochtones partagent avec tous les autres Canadiens.

Il ne fait aucun doute qu'il y a encore du travail à faire en milieu urbain. C'est un programme très particulier qui doit être accessible dans toutes les provinces et tous les territoires, car les conseils tribaux peuvent se révéler dans certains cas de précieux véhicules. Il faut leur accorder le respect qu'ils méritent, et c'est la même chose pour les centres d'amitié. Il faut analyser la situation dans chaque province et chaque territoire et voir ce qui fonctionne le mieux et avec un maximum d'efficacité pour offrir des services et des programmes aux membres des Premières Nations vivant dans ces villes.

C'est ce que j'avais à dire à ce sujet.

● (1545)

Le président: Monsieur Chartrand.

M. David Chartrand: Je veux d'abord vous remercier, Peter, pour cette question.

Je tiens à vous dire à nouveau que nous nous réjouissons vivement toutes les fois que quelqu'un pose une question concernant les Métis et s'intéresse à notre sort.

Parlons d'abord des entreprises.

Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, plus de 900 entreprises métisses sont actuellement touchées par la crise de la COVID-19. Nous avons une suggestion à adresser au comité des finances pour qu'il la soumette au ministre des Finances. Nous souhaiterions profiter, à l'instar d'autres institutions comme les banques et les caisses de crédit, de la garantie de prêt offerte par son ministère.

Nous constatons toutefois que le seuil établi à 50 000 \$ fait en sorte qu'une forte proportion de nos entreprises touchées n'auront pas droit à ce soutien. Cependant, si nous arrivons à convaincre le gouvernement de se porter garant de nos prêts, comme il le fait pour les banques et les caisses de crédit, il y a des centaines d'entreprises que nous pourrions aider immédiatement. Nous avons des ressources à notre disposition dans nos comptes bancaires. Après 30 années de prêts et de remboursements de part et d'autre, nous avons encore des fonds totaux de 17 millions de dollars. Si nous décidions aujourd'hui de vider les comptes bancaires de nos sociétés de financement de l'Ouest canadien, nous pourrions dès maintenant investir 17,3 millions de dollars pour aider nos entreprises, mais il faudrait que le gouvernement du Canada nous assure qu'il va se porter garant de ces prêts étant donné la situation sans précédent que nous vivons actuellement.

À mon avis, la conjoncture actuelle est pour le Canada l'occasion rêvée de faire appel à tous les outils à sa disposition. Nous avons tous ces capitaux en main sans pouvoir vraiment agir, car si nous mettons tout en jeu sans l'appui de qui que ce soit, nous pourrions nous retrouver dans l'obligation de mettre fin à nos activités, si bien qu'il nous deviendrait impossible d'aider ces entreprises de quelque manière que ce soit. Nous vous prions donc de relayer le message au ministre des Finances pour qu'il prenne en considération l'aide que pourraient apporter nos sociétés de financement.

Je veux vous parler par ailleurs du secteur de la santé, et nullement dans l'intention de quémander quoi que ce soit. C'est n'est jamais ce que nous cherchons à faire. Les Métis sont des gens très fiers qui travaillent sans relâche, mais je dois avouer que nous souffrons de l'absence d'infrastructures en santé.

Nous sommes ravis de la décision d'aller de l'avant avec l'adoption de mesures législatives en matière de santé dans la foulée de l'arrêt Daniels. Suivant ce jugement rendu en 2015, il faut mettre fin au traitement préjudiciable dont les Métis sont victimes de la part du Canada.

J'estime que cette loi va assurément permettre d'en arriver à un juste équilibre au pays, et j'ose espérer que tous les partis vont appuyer son adoption. Tous pourront ainsi s'entendre sur la nécessité de pouvoir compter sur une stratégie bien établie au Canada. Le virus qui a causé la pandémie actuelle ne sera sans doute pas le dernier à s'en prendre à nous. J'aimerais que nous n'ayons pas à vivre d'autres situations semblables, mais je crains fort que ce soit inéluctable. Le monde doit sans cesse relever de nouveaux défis, et nous devons être prêts à les affronter.

Il ne fait aucun doute que notre réalité a changé. À la sortie de cette pandémie, nous allons nous retrouver dans un monde où les choses vont être totalement différentes. Nous devons donc planifier dès maintenant notre stratégie en matière de santé en nous assurant qu'elle ne laisse pas pour compte une certaine partie de notre population. On ne peut pas permettre une telle chose. Je suis Canadien et fier de l'être. Je paie mes impôts chaque année, comme tous les participants à la présente conférence téléphonique, et je ne veux pas faire partie de ceux qui seront laissés en plan en raison des attitudes préjudiciables de la majorité.

Peter, je veux vous remercier pour cette question. J'espère que cette loi sera adoptée, mais nous ne devons pas attendre que ce soit chose faite. Nous devons agir sans tarder.

Merci, monsieur Easter, de m'avoir accordé quelques minutes supplémentaires.

• (1550)

Le président: D'accord.

Merci, monsieur Chartrand.

Est-ce que la communication a été rétablie avec M. Helin? Si c'est le cas, pouvez-vous nous dire, Calvin, si vous avez entendu la question de M. Vidal? Si vous l'avez entendue, nous allons vous donner du temps pour lui répondre. Sinon, je vais lui demander de résumer sa question.

M. Calvin Helin: Merci.

Serait-il possible de poser à nouveau la question?

M. Gary Vidal: Je disais simplement que vous vous êtes toujours porté à la défense du secteur des ressources naturelles en faisant valoir qu'il peut permettre d'affranchir de la pauvreté de nombreux membres des Premières Nations.

Nous avons parlé de la vulnérabilité des Premières Nations. Si je résume ma question, je voulais savoir quelles seraient les solutions à long terme que vous proposeriez pour rendre ces communautés moins vulnérables, notamment avec l'apport du secteur de l'exploitation des ressources.

Le président: Calvin, pourriez-vous prendre environ une minute pour répondre? Nous devons garder du temps pour deux autres intervenants.

M. Calvin Helin: Certainement.

Félix Leclerc, un grand chansonnier québécois, écrivait dans l'une de ses oeuvres que « La meilleure façon de tuer un homme, c'est de le payer à ne rien faire ».

C'est une observation que nous jugeons tous très pertinente, car c'est par leur travail que les gens se valorisent. Nous devons travailler pour nous assurer un revenu raisonnable et contribuer de différentes manières à notre communauté. Aux États-Unis, on a ouvert dans les collectivités autochtones des casinos dont les revenus dépassaient les 30 milliards de dollars il y a quelques années.

Si notre corridor pouvait accueillir toute la gamme de pipelines possible, c'est un montant équivalent de 30 milliards de dollars qui bénéficierait principalement aux Premières Nations de l'ouest et du nord du Canada. C'est la seule façon pour nous d'y parvenir; le gouvernement ne peut pas créer les conditions propices à la génération artificielle d'une richesse semblable.

Il nous reste encore à intégrer les Autochtones en tant qu'intervenants de premier plan dans l'économie canadienne. C'est ce que nous voulons faire, mais les politiques gouvernementales nous mettent malheureusement des bâtons dans les roues.

Le président: D'accord, nous allons nous interrompre ici.

Nous passons à M. Schmale et à Mme Koutrakis. Vous allez devoir vous limiter à quatre minutes chacun.

Monsieur Schmale.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à nos témoins pour leur comparution.

Je veux poursuivre dans la même veine en m'intéressant surtout aux 305 millions de dollars annoncés pour aider les communautés autochtones pendant la pandémie.

Cette annonce a été faite le 18 mars. Le 20 mars, le ministre Miller a fourni tous les détails quant à la répartition et à l'utilisation de ces 305 millions de dollars. D'après ce que j'ai pu comprendre, 215 millions de dollars sont alloués aux membres de l'Assemblée des Premières Nations, soit plus de 334 000 membres des Premières Nations vivant dans une réserve; 45 millions de dollars sont mis à la disposition des quelque 47 000 Inuits vivant sur leurs quatre territoires traditionnels au Canada; et 30 millions de dollars sont alloués aux communautés affiliées au Ralliement national des Métis et à leurs 42 000 membres en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Cela laisse environ 15 millions de dollars pour près de 643 000 membres des Premières Nations vivant à l'extérieur d'une réserve, plus d'un demi-million de Métis non affiliés au Ralliement national des Métis, et près de 18 000 Inuits vivant à l'extérieur des quatre régions de l'ITK.

Certains d'entre vous ont déjà exprimé publiquement leurs préoccupations cette semaine quant à cette formule de financement. Voici donc la question que j'adresse à nos témoins. Si vous avez des inquiétudes — pas nécessairement à titre de représentant de votre organisation, si ce n'est pas ce que vous souhaitez, mais en votre qualité d'Autochtone — du fait que de vastes pans des collectivités des Premières Nations, inuites et métisses sont laissés pour compte avec l'application de cette formule, auriez-vous un message à transmettre au gouvernement pour que des correctifs soient apportés?

M. David Chartrand: Si vous permettez, monsieur le président...

Le président: Nous vous écoutons, David.

M. David Chartrand: Je suis désolé, mais je n'ai pas bien entendu le nom du député qui posait la question.

Le président: Il s'agit de Jamie Schmale.

M. David Chartrand: Je ne sais vraiment pas où vous avez pris ce chiffre de 42 000 membres. À elle seule, la Fédération des Métis du Manitoba compte 54 000 membres votant de 18 ans et plus auxquels il faut ajouter les enfants. Il y a donc quelque 100 000 personnes qui relèvent de notre gouvernement au Manitoba seulement. Au total, le Ralliement national des Métis représente 400 000 personnes dans l'Ouest canadien. On est loin des 42 000 que vous indiquez, et j'ose espérer que c'est une simple erreur dans vos statistiques.

Il est bien certain que le mode de répartition des fonds va causer des difficultés. C'est pour cette raison que le gouvernement métis a décidé de prendre les choses en main ici au Manitoba. Nous remettons dès maintenant des fonds à nos centres d'amitié en sachant qu'ils vont à un moment donné, du moins l'espérons-nous, obtenir de l'argent du Canada. Ces centres ont mis en place des banques alimentaires et divers autres mécanismes pour offrir des services aussi bien aux Métis qu'à d'autres citoyens.

Je crois que l'on nous a fait valoir très clairement aujourd'hui que le problème ne concerne pas un peuple en particulier; ce sont tous les Canadiens qui sont touchés. Nous prenons donc sans tarder les mesures nécessaires dans ce contexte. À titre d'exemple, nous avons rencontré les responsables des organisations de petite et de grande taille s'occupant des sans-abri au Manitoba, comme l'Armée du Salut et la Siloam Mission. C'est ainsi que nous livrons près de 600 sandwiches à ces petits centres en milieu urbain qui offrent toutes sortes de services aux sans-abri. Dans le cas des banques alimentaires accessibles à tous les Manitobains, nous pouvons leur

donner 10 000 \$, 15 000 \$ ou 20 000 \$. Nous faisons la même chose à la grandeur de notre territoire.

Quant à savoir si c'est suffisant, je dirais que ce ne sera sans doute jamais assez. Reste quand même qu'il nous faut en définitive commencer à conjuguer nos efforts en mettant de côté nos différences pour pouvoir aller de l'avant. Comme je l'indiquais, j'ai déjà ouvert un établissement hospitalier de 140 lits dans notre baraquement de chantier en veillant toutefois à le rendre accessible à tous les Manitobains, et non seulement aux Métis, car c'est un combat que nous ne livrons pas pour notre seul compte, mais bien pour l'ensemble des Canadiens.

Je tiens à préciser encore une fois que le Ralliement national des Métis représente 400 000 personnes dans l'Ouest canadien, et je suis persuadé que c'était une simple distraction de votre part ou une erreur dans vos chiffres lorsque vous avez parlé de 42 000 personnes. Et il y a aussi tous les citoyens de l'est du Canada qui ne sont pas membres de la nation métisse, bien évidemment, mais que nous devons certes aider d'une manière ou d'une autre.

• (1555)

Le président: D'accord. Nous devons nous arrêter ici pour l'instant.

Nous allons terminer avec Mme Koutrakis. À vous la parole.

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je veux d'abord et avant tout remercier tous nos témoins pour leur participation à cette séance de notre comité et pour leurs exposés, en espérant que leur famille et eux-mêmes se portent bien pendant cette pandémie.

J'ai une question que je vais adresser au chef Picard et à Mme Sioui.

[Français]

Selon l'Association des femmes autochtones du Canada, la pandémie de la COVID-19 est susceptible d'augmenter le risque de violence basée sur le sexe contre les femmes et les enfants autochtones.

Pouvez-vous expliquer comment les 10 millions de dollars destinés aux abris d'urgence seront utilisés pour maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les femmes et les enfants autochtones dans le besoin?

[Traduction]

Le président: Chef Picard ou Madame Sioui.

Le chef Ghislain Picard: Je crois que cela nous ramène à ce que nous indiquions précédemment, comme l'ont confirmé certains de mes collègues. Nous disposons assurément de ressources très limitées alors qu'il nous faut absolument répondre aux besoins des familles, des enfants et des femmes. Dans une situation comme celle que nous vivons tous actuellement, les bases de nos communautés sont, comme nous l'indiquions, très vulnérables, et ce, tout particulièrement pour les femmes. En temps normal, nous souffrons déjà d'une pénurie de refuges pour les femmes, si bien qu'il est d'autant plus important que l'on nous fournisse les ressources nécessaires pour intervenir dans ces situations avec lesquelles bon nombre de nos communautés doivent composer. On ne saurait jamais trop insister sur les obstacles qui se dressent devant nos dirigeants en ces temps difficiles.

Je vais demander à Marjolaine de vous en dire plus long.

• (1600)

Mme Marjolaine Sioui: J'ajouterais que l'Association des femmes autochtones du Québec travaille d'ores et déjà avec les réfugiés. Comme on note cependant une augmentation de la demande, il va de soi que le financement offert va permettre d'en faire davantage. Il faut également tenir compte du fait que l'on doit s'occuper des enfants en pareil cas. Il y a toute la problématique du placement des enfants et tout ce qui s'ensuit.

Il y a bien sûr des choses extraordinaires qui sont accomplies, mais on doit en faire encore plus. Nous devons veiller à ce que toutes ces femmes et tous ces enfants puissent se retrouver dès maintenant en lieu sûr.

Le président: Sur ce, nous allons terminer l'audition du premier groupe de témoins.

J'aimerais remercier tous les témoins de leur participation. Comme vous l'avez sans doute remarqué, ce n'est certainement pas la même démarche que lorsque vous venez témoigner à Ottawa, avec toute la technologie dont nous disposons là-bas, et je vous remercie de votre patience et de vos observations.

Nous allons faire transcrire tous vos propos, et nous nous en servons pour formuler nos recommandations.

Monsieur Chartrand, j'ai déjà envoyé un mot sur l'équipement de protection individuelle. Si vous avez autre chose à dire à ce sujet, veuillez envoyer directement un message à moi-même ou au greffier. Nous allons le transmettre aux instances concernées. Il faut agir immédiatement sur ce front.

Nous allons faire une petite pause et ensuite accueillir le prochain groupe de témoins. Merci beaucoup.

La séance est suspendue pendant quelques instants.

• (1600)

(Pause)

• (1605)

Le président: Nous allons reprendre.

Comme vous le savez, le Comité tient des réunions conformément à l'ordre de renvoi du mardi 24 mars pour étudier la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19, et nous nous intéressons vivement à vos déclarations d'aujourd'hui et aux effets ressentis par le secteur du tourisme.

Je demanderai à nos sept témoins de s'en tenir à cinq minutes pour faire leurs déclarations, afin que nos membres puissent avoir le temps de poser des questions.

Je vous rappelle encore une fois de mettre votre téléphone en sourdine, à moins que ce ne soit votre tour de parler. La qualité de la ligne en est grandement améliorée.

Nous allons commencer par M. ...

Mme Charlotte Bell (présidente-directrice générale, Association de l'industrie touristique du Canada): Monsieur le président, je vous demande pardon, mais je crois que m'avez oubliée. Je suis Charlotte Bell, de l'Association de l'industrie touristique du Canada.

Le président: D'accord. Vous êtes censée être sur ma liste, mais je ne vous vois pas. Je m'en excuse.

Madame Bell, allez-y. Nous vous demandons pardon.

Mme Charlotte Bell: Ça va. Je voulais juste m'assurer que vous saviez que j'étais là. Vous m'entendez bien?

Le président: Oui, c'est bon. Merci.

Nous commencerons par M. Hamel de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec. Je vous cède la parole et vous prie de vous en tenir à cinq minutes.

[Français]

M. Yan Hamel (membre du conseil d'administration, Alliance de l'industrie touristique du Québec): Bonjour, je suis le président-directeur général de Croisières AML, la plus importante compagnie de croisières au Canada. Comme 65 % de nos 600 000 passagers proviennent de l'extérieur du Québec, vous comprendrez que nous sommes extrêmement touchés par la crise actuelle. Je représente aussi l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, un regroupement de 14 associations touristiques régionales et sectorielles. Nous représentons 10 000 entreprises et plus de 400 000 travailleurs de l'industrie.

Monsieur le président, je vous remercie de nous donner cette occasion d'échanger avec vous sur la situation que nous vivons. Je salue également l'ensemble des membres du Comité et mes autres collègues des associations touristiques canadiennes. Bien entendu, j'aurais aimé pouvoir vous parler en d'autres circonstances que celles que nous vivons actuellement, mais je tiens à vous remercier de l'écoute active dont le gouvernement canadien fait preuve. Nous avons des échanges continus avec Mme Joly et certains autres ministres, et nous l'apprécions énormément.

Le tourisme au Québec est extrêmement important. C'est le cinquième secteur d'exportation en importance au Québec. Il génère des recettes de près de 16 milliards de dollars, soit 2,5 % de notre PIB, et il est composé de 30 000 entreprises et de 402 000 travailleurs. Cela représente un travailleur sur dix de notre province.

Comme vous le savez très bien, l'industrie touristique a été la première touchée par la pandémie. Malheureusement, elle sera la dernière à s'en relever. C'est pour cette raison que nous aurons besoin d'un soutien massif des gouvernements, et ce, pendant une plus longue période que les autres secteurs économiques du Canada. Nous reconnaissons les efforts faits par le gouvernement à ce jour. Ils ont été faits rapidement et en fonction de nos recommandations.

J'attire votre attention sur deux éléments que l'ensemble de l'industrie touristique a ciblés. Le premier est le soutien de notre main-d'œuvre. C'est celui qui nous apparaissait le plus important. Le tissu social qui entoure notre société et notre industrie est principalement rattaché à notre main-d'œuvre. Celle-ci exerce toutes les fonctions d'accueil touristique et assure le fonctionnement de notre industrie. La Subvention salariale d'urgence du Canada de 75 % est une aide extrêmement bien ciblée qui va vraiment aider notre industrie en cette période difficile. Cependant, le délai de six semaines pour accéder à ces fonds peut être très long pour certaines petites entreprises. Nous aurions donc souhaité que ce délai soit réduit pour les aider en ce qui a trait à leur besoin de liquidités.

Par ailleurs, il faut comprendre que le modèle touristique du Québec est très associé à la saisonnalité. Or, au Québec, la plus importante saison touristique est la saison estivale. Nous aurions donc aimé qu'une certaine flexibilité soit apportée à la définition des pertes de revenus pour la période visée, soit de mars à mai, de telle sorte qu'elle comprenne les revenus perdus en raison des dépôts pour les abonnements et de la diminution des réservations. Cela donnerait beaucoup plus de chances d'être admissibles à l'aide financière à la plupart de nos entreprises touristiques.

• (1610)

J'en arrive maintenant à notre demande la plus importante concernant la main-d'œuvre. Étant donné que cela va prendre plusieurs mois, voire plusieurs années à nos entreprises pour reprendre leur vitesse de croisière, c'est-à-dire pour retrouver leur achalandage et leur performance économique, nous voulons que cette formule de subvention salariale à 75 % pour notre industrie touristique soit mise en place pour une durée minimale de 12 mois, ou lorsque la perte des revenus se situera entre 0 et 14 % mensuellement.

C'est l'un des éléments les plus importants pour que nous puissions conserver notre bonne main-d'œuvre, la maintenir sur le marché du travail et permettre ainsi aux entreprises d'avoir leur noyau clé de ressources humaines, afin qu'elles soient capables de faire face à la relance.

Je n'entrerai pas dans tous les détails, mais nous demandons une autre mesure très importante, à savoir que le gouvernement adapte mieux le programme Travail partagé à la réalité actuelle de notre industrie touristique, c'est-à-dire la saisonnalité. Il faudrait le rendre accessible à nos employés saisonniers et donner la flexibilité de créer des unités de travail polyvalentes ayant des compétences complémentaires. Un employé pourrait ainsi remplir différentes fonctions dans l'entreprise. Nous avons donc différentes avenues à proposer. Ainsi, nous souhaitons la réduction de deux ans à un an l'âge requis des entreprises afin que, dans cette relance, les entreprises plus jeunes et novatrices aient accès à ce programme.

Une fois réglé le cas de nos employés, il reste un autre point important: le soutien aux liquidités des entreprises touristiques. Le fonctionnement des entreprises se base beaucoup sur le flux de trésorerie.

Étant donné que l'impact de la pandémie ne s'étalera pas sur quelques mois, mais bien sur quelques années, nous avons besoin d'exonération de frais et non de report. À cet égard, nous avons vraiment besoin de soutien du gouvernement fédéral pour ce qui est des loyers, des tarifs d'utilisation des infrastructures gouvernementales, de l'allègement réglementaire, de la prolongation de certaines émissions de permis et d'autres. Cette mesure sera drôlement importante.

Par ailleurs, nous comprenons le principe voulant qu'on aplanisse la courbe, mais, à l'image de l'Autriche, le gouvernement canadien devra pouvoir nous annoncer un scénario prévu de relance et nous présenter l'échéancier inversé de la levée des mesures qui auront été instaurées.

Plus spécifiquement, comme vous le savez, notre industrie fonctionne beaucoup par rassemblements. Alors, le nombre de personnes des rassemblements et la distanciation sociale vont avoir un impact majeur sur la relève de notre industrie. Pour vous donner un exemple, le taux d'occupation à la suite des mesures imposées...

• (1615)

[Traduction]

Le président: Il faudrait terminer...

[Français]

M. Yan Hamel: ... nous impose d'avoir des...

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Au tour maintenant de Mme Grynol, qui représente l'Association des hôtels du Canada.

Mme Susie Grynol (présidente-directrice générale, Association des hôtels du Canada): Merci, monsieur le président.

L'industrie hôtelière du Canada a été ravagée par la crise de la COVID-19. Nous avons été frappés tôt, et le coup a été dur. Il a suffi de 48 heures pour que notre taux d'occupation chute de 80 %. Dans les semaines qui ont suivi, nous avons mis à pied 80 % de notre personnel, soit plus de 250 000 travailleurs.

La plupart des hôtels du Canada sont fermés actuellement. Ceux qui restent ouverts le font pour des raisons humanitaires, en servant de refuges, d'endroits sûrs pour l'isolement, ou encore d'installations de quarantaine pour la santé publique et d'hébergement pour les travailleurs de première ligne et ceux offrant des services essentiels. Des hôtels de certaines régions se préparent à accueillir les patients des hôpitaux débordés au fur et à mesure que la pandémie s'aggravera.

La majorité de nos hôtels ici au Canada appartiennent à des petites entreprises dans les collectivités, même si l'hôtel porte le nom d'une marque connue. En fait, 60 % des membres de notre industrie ne sont associés à aucune marque. Il s'agit d'entreprises indépendantes et familiales qui sont durement menacées.

Nous saluons la détermination, la rapidité, l'innovation et l'audace dont a fait preuve le gouvernement canadien en mettant en œuvre les mesures économiques annoncées à ce jour. Nous sommes ici pour aider le gouvernement à accélérer et à maximaliser l'effet de ces programmes, et j'aimerais vous parler des lacunes et des défis que nous avons observés.

Notre besoin immédiat en est un de liquidités. Le programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises du gouvernement est d'une importance critique, mais sa structure comporte trois grands problèmes.

Le premier problème, ce sont les systèmes surchargés auxquels il est très difficile d'accéder. Nous proposons un système qui accorderait la priorité aux entreprises les plus vulnérables. On pourrait alors donner la priorité aux entreprises qui ont connu une baisse de revenus de 30 %, soit le seuil qui a été retenu aux fins du programme de subvention salariale, ou encore une baisse de jusqu'à 50 % des revenus.

Le deuxième problème, c'est que lorsqu'ils arrivent à communiquer avec les banques, nos membres se voient refuser de l'aide à cause du risque, et pourtant nous sommes le secteur qui a le plus besoin de prêts. Nous recommandons donc que le gouvernement se porte garant des prêts accordés aux entreprises qui ont été les plus durement touchées et qui étaient solvables avant la COVID-19.

Le troisième problème, c'est que la définition d'une entreprise de taille moyenne ne tient pas compte des diverses structures de propriété, qui sont monnaie courante dans notre industrie. Si le propriétaire d'un hôtel détient plusieurs franchises, le prêt sera réparti parmi ses hôtels, mais si le propriétaire a créé une société distincte pour chaque hôtel, chaque hôtel sera alors admissible à un prêt. Notre solution consisterait à traiter chaque hôtel comme étant une entreprise distincte, soit l'approche retenue aux États-Unis pour les secteurs de l'hospitalité et des services alimentaires afin de régler ce problème.

Le programme de subvention salariale a été accueilli à bras ouverts. Il permettra à bien des hôteliers de sauver les meubles, et nous sommes ravis d'apprendre que M. Morneau a annoncé, il y a à peine une heure, que le gouvernement assumera les frais supplémentaires liés au RPC et à l'assurance-emploi, etc. Nous recommandons l'offre prolongée de la subvention salariale dans le cas des entreprises qui mettront plus de temps à se redresser. On pourrait, par exemple, prolonger l'admissibilité jusqu'à ce que les pertes représentent moins de 30 % des revenus. Cela permettra de réembourser le personnel plus rapidement.

En dernier lieu, permettez-moi de vous proposer une idée qui serait facile à mettre en œuvre sur le plan administratif, n'entraînerait aucunement le gouvernement et comporterait des risques négligeables.

L'année dernière, nos membres étaient rentables et ont payé des impôts sur le revenu des sociétés. Lorsque nos membres feront leurs déclarations de revenus de société de l'année financière en cours, ils déclareront de lourdes pertes qu'ils feront reporter sur l'année précédente afin d'obtenir un remboursement des impôts payés. Le gouvernement du Canada pourrait accélérer ce processus en nous permettant de faire une déclaration et de reporter les pertes maintenant, plutôt que d'attendre la fin de l'année financière et la saison des bilans financiers et des déclarations de revenus. Nous pourrions fournir une attestation sur une feuille et le tout pourrait être mis en œuvre dans quelques semaines ou encore quelques jours. Cela injecterait les liquidités tant recherchées dans les entreprises qui en ont le plus besoin.

Afin de relancer l'industrie dans l'avenir, il faudra des mesures de stimulation, comme on a fait pour le SRAS, afin d'encourager les affaires et les déplacements. Nous sommes prêts à participer à ces discussions lorsqu'on verra le bout du tunnel.

Merci beaucoup.

• (1620)

Le président: Merci beaucoup, madame Grynol. Nous vous remercions pour ces suggestions.

Au tour maintenant de M. Keith Henry, qui représente la Indigenous Tourism Association of Canada. Allez-y, monsieur Henry.

M. Keith Henry (président-directeur général, Indigenous Tourism Association of Canada): Merci beaucoup. Je vais y aller droit au but.

Nous analysons l'incidence de la COVID-19 et, comme les témoins qui m'ont précédé, nous constatons également les ravages au sein de notre industrie aujourd'hui. Le tourisme autochtone concernait quelque 1 900 entreprises en 2019, réparties dans chaque territoire et province. Nous employons environ 40 000 personnes d'une grande diversité, dont des non-Autochtones.

Nos observations actuelles peuvent se regrouper dans trois grandes orientations.

Tout d'abord, les mesures de relance économique sont offertes par les réseaux traditionnels d'Exportation et Développement Canada, la Banque de développement du Canada, des organisations comme les agences de développement régional et les grandes banques. Toutefois, il est difficile pour les petites entreprises touristiques autochtones d'obtenir un soutien au moyen de ces réseaux, et nous sommes d'avis qu'actuellement, malgré les bonnes intentions et les bonnes idées, le modèle doit être revu afin que les entreprises touristiques autochtones, qui sont parmi les plus vulnérables et menacées du secteur touristique, puissent être protégées et en mesure de reprendre après la COVID-19.

Notre réseau commercial autochtone au Canada a fait six grands constats, et je souhaite vivement que les membres du Comité comprennent qu'il y a eu beaucoup de malentendus en ce qui concerne l'aspect communautaire et l'aspect sectoriel. Nous avons un secteur robuste qui évolue. Le Canada est devenu l'un des grands chefs de file du tourisme autochtone, notamment au cours des cinq dernières années. Le tourisme autochtone a généré presque un demi-milliard de dollars en ventes directes et en PIB pendant cette période.

Le premier constat, ce sont les conséquences malheureuses que subissent les entreprises touristiques autochtones. La saison 2020, qui s'annonçait fort prometteuse, est maintenant moribonde. Nous savons que les nombreuses réservations pour avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre, soit la haute saison pour la plupart de nos entreprises touristiques, ont fondu comme neige au soleil, ce qui laisse nos 1 900 entreprises dans une situation précaire. Une bonne partie d'entre elles sont de petites entreprises qui offrent des aventures en plein air et d'autres expériences culturelles. Elles seront anéanties.

Le deuxième constat que nous faisons à l'échelle du pays, c'est que les structures pour le programme de prêts ne sont pas efficaces. La plupart de nos entreprises autochtones n'obtiennent pas de capitaux des banques traditionnelles. Certains de nos plus grands membres peuvent le faire, et il se peut que quelques hôtels et casinos puissent bénéficier d'un meilleur accès, mais bon nombre de nos petites entreprises familiales ne font pas affaire avec les grandes banques, EDC ou BDC. Elles s'adressent aux institutions financières autochtones, et il n'y a eu aucun engagement public visant à offrir des fonds de relance par l'entremise de ce réseau jusqu'à présent.

Le troisième constat de notre secteur, c'est qu'il y a beaucoup de confusion par rapport aux renseignements qui circulent. Nous le voyons tous les jours, les programmes sont modifiés à la volée, et je pense que tout le monde en est reconnaissant, mais nos entreprises touristiques autochtones, qui ne connaissent pas les réseaux, comme je l'ai dit lorsque j'ai parlé du deuxième constat, ont du mal à s'orienter.

Le quatrième grand constat, c'est que le tourisme autochtone est toujours en développement. J'ai parlé de 1 900 entreprises, mais il faut préciser que de 800 à 1 000 d'entre elles ont vu le jour au cours des cinq à sept dernières années, et elles sont nombreuses à ne pas avoir de résultats qui permettraient d'obtenir un financement additionnel d'une banque. Quelles que soient les mesures économiques offertes par les divers programmes, au final, il faut avoir une entreprise viable, et c'est une grande préoccupation. La plupart de nos entreprises sont encore en développement. Elles s'attirent de plus en plus de clients, mais elles demeurent très vulnérables aux conditions du marché, et nous estimons qu'au moins 500 à 600 entreprises feront faillite si rien n'est fait très bientôt.

Quant au cinquième constat, il s'agit de difficultés au niveau de l'accessibilité des fonds et de l'admissibilité. Cela vient rejoindre les autres constats. Nos entreprises déploient des efforts considérables afin de communiquer avec Exportation et Développement Canada, la Banque de développement du Canada et les banques, pour se faire refuser. Même si des prêts d'urgence de 40 000 \$ ont été annoncés, les approbations ne suivent pas, car le système est surchargé par de nombreux autres secteurs, et les banques cherchent normalement à appuyer les entreprises qui sont manifestement viables, alors que de nombreuses entreprises de notre secteur sont encore en développement, comme je l'ai dit plus tôt.

● (1625)

Le sixième constat dont j'aimerais vous parler, c'est que nous avons bâti le tourisme autochtone grâce à la confiance que nous inspirons au sein de nos réseaux autochtones. Nous avons une organisation nationale, dont je suis le représentant. Nous avons des partenaires provinciaux et territoriaux dans chaque province et territoire. Nous voulions notamment nous assurer de pouvoir coordonner nos efforts afin de bâtir le tourisme autochtone au Canada, et il est très important que les solutions proposées reposent sur ces réseaux autochtones existants et que la solution soit à notre image.

Enfin, notre secteur a décidé d'investir au moins 25 000 \$ dans 640 entreprises à court terme, ce que nous appelons la subvention pour relancer le développement. Nous avons commencé à recevoir des demandes qui représentent quelques millions de dollars. Nous investissons dans nos programmes existants pour aider les entreprises qui ont des besoins de trésorerie à court terme. Ces efforts ont été très bien reçus par notre secteur. Nous n'avons pas encore vu de mesure de relance économique qui appuie ces efforts directement.

Deuxièmement, nous recommandons qu'une mesure de relance comme le PCE, soit un PCE autochtone doté de 557 millions de dollars, voie le jour et que les fonds soient surtout distribués par le réseau autochtone. Nous y associerions trois conditions essentielles.

Premièrement, il faudrait que les entreprises touristiques autochtones puissent bénéficier d'une certaine remise si les prêts sont remboursés conformément à l'amortissement prévu. Il faudra reporter les paiements de remboursement jusqu'au 1^{er} septembre 2021, car nous savons que 2020 sera une année noire. Nos entreprises passent par une période extrêmement éprouvante, et nous devons les aider à se redresser et à continuer à avancer afin de pouvoir reprendre le dessus après la COVID-19.

Deuxièmement, si les fonds de relance sont redirigés vers le réseau des institutions financières autochtones, ils devront être offerts à un taux commercial équitable et concurrentiel. La National Aboriginal Capital Corporations Association regroupe quelque 60 institu-

tions financières autochtones, qui offrent souvent des prêts à des taux d'intérêt élevés puisque les entreprises sont à risque élevé. Même si nos entreprises présentent des risques élevés, comme ce sera le cas pour bien des entreprises touristiques pendant un certain temps après la COVID-19, nous devons nous assurer que ces taux sont concurrentiels pour sauver nos entreprises.

Troisièmement, compte tenu de la grande nervosité éprouvée par les entreprises autochtones lorsqu'il s'agit d'obtenir des prêts auprès des grandes banques, de EDC ou de BDC en raison de l'absence d'accès équitable des dernières années, nous sommes convaincus que nous devons faire appel aux institutions financières autochtones dans le cadre des efforts de relance à plus long terme du tourisme autochtone au Canada.

J'aimerais conclure en...

Le président: D'accord...

M. Keith Henry: D'accord. Merci beaucoup.

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, monsieur Henry.

Au tour maintenant de Mme Bolstad, la PDG de Northwest Territories Tourism. Allez-y.

Mme Cathie Bolstad (présidente-directrice générale, Northwest Territories Tourism): Bonjour. Monsieur le président, membres du Comité, merci d'avoir invité Northwest Territories Tourism à participer à cette conversation extrêmement importante, et merci également de la réponse rapide qui aide les Canadiens à supporter un assaut sans précédent sur le plan de la santé et de l'économie.

Je vais commencer en vous décrivant un peu le contexte des Territoires du Nord-Ouest afin de mieux situer mes commentaires et mes observations par rapport à certains programmes fédéraux.

En 2019, les Territoires du Nord-Ouest ont accueilli 120 000 visiteurs qui ont injecté 210 millions de dollars directement dans notre économie. Cette somme peut sembler modeste par rapport à certains des grands centres canadiens, mais notre secteur a affiché un taux de croissance global de 42 % au cours des cinq dernières années. En 2015, Statistique Canada a indiqué que le tourisme concernait un emploi sur 14, soit 3 000 emplois dans les Territoires du Nord-Ouest, et affichait une croissance de 42 %, ce qui fait qu'il y a beaucoup d'habitants des Territoires du Nord-Ouest qui travaillent dans ce secteur et qui y gagnent leur vie.

Le profil de nos visiteurs est particulier, car la plupart des touristes viennent pendant deux périodes distinctes: l'été, d'une part, comme c'est le cas pour bien des destinations canadiennes, pour profiter de diverses expériences et aventures de plein air et, d'autre part, à la haute saison de l'automne et l'hiver, pour admirer les aurores boréales. Les touristes qui viennent aux Territoires du Nord-Ouest pendant l'été sont essentiellement des Nord-Américains, et nous pouvons les amener dans les petites collectivités qui sont accessibles par les routes. Ces petites collectivités autochtones vont vraiment souffrir du fait que la saison estivale disparaîtra à cause de la COVID-19. La saison estivale est beaucoup plus courte chez nous qu'ailleurs au Canada, car de nombreux petits exploitants ont une saison de huit à dix semaines pour toucher les revenus qui assurent la viabilité de leurs entreprises.

La saison des aurores boréales attire des visiteurs du Japon, de la Corée du Sud et de la Chine. Les Chinois représentaient 17 % de nos visiteurs annuels en date de l'année dernière.

Comme vous pouvez vous imaginer, vu le profil de nos touristes que je viens de décrire, la COVID-19 nous a frappés rapidement et durement, comme l'a décrit Mme Grynol. Notre territoire a été frappé très tôt, lorsque la saison des aurores boréales battait son plein. La pandémie a commencé à se faire ressentir fin janvier, s'est aggravée en février et nous a frappés de plein fouet en mars, lorsque le territoire a fermé ses frontières. Les voyageurs, les hôtels, les restaurants, les compagnies aériennes et les commerces ont vu leurs affaires fondre comme neige au soleil en mars, alors que c'est normalement la période la plus occupée de la saison hivernale. Les deux grands hôtels de notre capitale, sur lesquels repose le succès de notre secteur dans tout le territoire, qui ensemble ont investi près de 60 millions de dollars au cours des dernières années et qui comptent sur les revenus touristiques pour rembourser le capital, sont maintenant menacés et leur avenir est incertain.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a mené récemment un sondage auprès des membres du secteur afin de déterminer l'incidence de la COVID-19 à la fin du mois de mars. J'aimerais indiquer au Comité que 77 % des sondés avaient déjà fermé leurs portes provisoirement. De plus, 36 % d'entre eux avaient mis à pied ou licencié leurs employés, 30 % avaient diminué leurs services pour réduire leurs frais, 27 % avaient coupé les heures de leurs employés et 3 % avaient déjà mis la clé sous la porte. Plus de 300 personnes avaient déjà perdu leur emploi. C'est un chiffre modeste pour le secteur, mais pour nous, c'est grave. L'incidence a surtout été ressentie dans la capitale, mais elle se répand maintenant dans les plus petites collectivités régionales qui nous expriment haut et fort leur détresse.

Les pourvoyeurs de chasse et de pêche et les entreprises qui offrent des excursions en canoë et en plein air reçoivent des avis d'annulation et des demandes de remboursement des acomptes de la part de leurs clients. Bon nombre de ces petites entreprises ont leurs activités uniquement pendant l'été, et elles se sont servies des acomptes pour faire transporter leurs provisions aux camps éloignés ou pour investir dans des améliorations de façon à être prêtes à accueillir les visiteurs, mais les visiteurs ne viendront plus pendant la courte saison.

Nos membres nous indiquent qu'ils sont nombreux à éprouver de la difficulté à trouver l'aide fédérale qui correspond à la taille ou à la nature saisonnière de leur entreprise.

Pour bon nombre des petites entreprises touristiques saisonnières, la Subvention salariale d'urgence du Canada n'est pas utile. Dans le cas des employeurs dont la saison est estivale, ils ne verront pas une baisse d'au moins 30 % de leurs revenus avant la fin de la saison. Leur défi immédiat consiste à savoir s'ils auront suffisamment de trésorerie pour continuer à exploiter leur entreprise. Sans un meilleur soutien pour leur trésorerie, nous craignons que ces entreprises ne puissent pas survivre d'ici la fin de la pandémie.

D'autres mesures de liquidité, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, exigent que les entreprises fournissent des preuves indiquant qu'elles ont versé entre 50 000 \$ et un million de dollars en salaires d'ici 2019. Nos entreprises touristiques nous disent que puisqu'elles sont de taille modeste et bon nombre des propriétaires ne touchent pas de salaire, elles ne pourront pas respecter ces exigences.

• (1630)

Le soutien accordé par le Canada au moyen du Programme de crédit aux entreprises est une mesure positive, et nos membres le confirment, mais les propriétaires uniques du secteur ont besoin d'un soutien. Les propriétaires d'entreprises nous disent qu'ils ont des questions quant à leur admissibilité et ne savent pas comment présenter une demande. Ils doivent savoir à qui s'adresser dans les Territoires du Nord-Ouest afin d'obtenir les renseignements nécessaires, car, pour l'instant, c'est flou.

Des mesures comme le travail partagé sont très importantes pour certaines entreprises, puisqu'elles leur permettent de garder des employés lorsqu'il n'y a pas assez de travail, mais la plupart de nos membres nous disent que leur chiffre d'affaires est réduit à néant actuellement, ce qui fait que cette mesure ne s'applique pas à eux.

Le Programme de crédit aux entreprises a également semé de la confusion chez nos membres en ce qui concerne l'admissibilité. Peu d'institutions financières sont présentes dans nos collectivités, et même si elles le sont, bien souvent, elles n'ont pas de renseignements à fournir sur le programme afin d'aider nos entreprises à comprendre si elles sont admissibles. Certains membres du secteur qui ont des propriétés ont indiqué qu'ils avaient pu repousser leurs paiements hypothécaires, ce qui leur est utile, mais les locataires doivent négocier avec les gestionnaires immobiliers sans disposer de soutien financier de la part du gouvernement fédéral. Ces entreprises demandent une aide quelconque pour pouvoir payer les coûts indirects qui s'imposent afin de garder leur entreprise en vie jusqu'à ce que les revenus recommencent à entrer.

J'espère avoir brossé un tableau qui indique que le secteur touristique des Territoires du Nord-Ouest dépend de bien des facteurs. Un réseau de petites compagnies aériennes soutient le tout, car elles déplacent les gens et les marchandises vers les Territoires du Nord-Ouest et ensuite au sein du territoire. Les autorités aéroportuaires ont suspendu les loyers, ce qui est une mesure positive, mais les vols des compagnies aériennes ont été réduits ou carrément annulés, et la situation devient très précaire pour les petites entreprises. Hier, une petite compagnie aérienne m'a appelée pour me dire que même si la saison estivale est courte, elle lui permet tout de même d'offrir ses services en hiver, des services qui sont destinés aux habitants. Les petites compagnies aériennes transportent les marchandises essentielles et la nourriture vers nos collectivités, et transportent également les patients vers les services de santé offerts dans les plus grands centres. Nous ne voyons aucun programme parmi les soutiens financiers actuels pour les petites compagnies aériennes qui assurent la survie de nos communautés.

Voilà certains exemples qui m'ont été transmis par nos membres du secteur touristique des Territoires du Nord-Ouest quant à leur opinion sur les programmes fédéraux annoncés jusqu'à maintenant. J'ai bien sûr mis l'accent sur les lacunes et ce qu'il faut faire pour aider les Territoires du Nord-Ouest, mais je tiens à souligner la rapidité de la réponse du Canada face à une situation sans précédent. Le fait que vous m'ayez invitée à comparaître aujourd'hui souligne l'engagement du Canada qui vise à s'assurer que les Territoires du Nord-Ouest et le Nord ne passent pas entre les mailles du filet. J'ai confiance que le gouvernement fédéral cherche des mesures qui permettront à tous les Canadiens de rester forts et unis pendant cette crise.

Merci du temps que vous m'avez accordé aujourd'hui et de votre travail au nom de tous les Canadiens.

• (1635)

Le président: Merci beaucoup, madame Bolstad. Vous avez certainement bien décrit la complexité du tourisme au pays et les diverses circonstances que nous connaissons. Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. Mondor, qui représente RH Tourisme Canada.

M. Philip Mondor (président et chef de la direction, RH Tourisme Canada): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président. Bonjour aux membres du Comité.

Le mandat de RH Tourisme Canada est axé sur la constitution d'une main-d'œuvre inclusive et résiliente, alors mes propos vont porter strictement sur des questions liées à la main-d'œuvre. On dénombre 750 000 emplois qui dépendent directement du tourisme, qui représente 2 % du PIB. Ces emplois n'existeraient pas s'il n'y avait pas d'économie touristique. Les résidents locaux contribuent à une grande part des revenus des entreprises touristiques, qui soutiennent d'autres emplois. Lorsque nous comptons toutes les personnes qui travaillent dans l'industrie du tourisme, le total s'élève à 1,8 million d'emplois au Canada. Cela représente environ 10 % du marché du travail. Lorsque nous prenons en compte toutes les activités économiques et l'industrie du tourisme, nous constatons que cela représente 5,1 % du PIB du Canada.

Il y a trois semaines, nous avons établi nos premières prévisions sur les pertes d'emplois attribuables à la COVID. À court terme, nous avons estimé des pertes pouvant aller jusqu'à 770 000 emplois, en nous fondant sur une perte de revenus de 70 %. Si nous prenons en compte le moratoire sur l'embauche d'étudiants ou de travailleurs occasionnels durant la haute saison, on peut calculer qu'entre 215 000 et 230 000 personnes n'obtiendront pas d'emploi dans l'industrie du tourisme. Normalement, les heures de travail des employés permanents augmentent, mais ce ne sera pas le cas cette année.

Les données actuelles donnent à penser que les pertes d'emplois seront élevées. Restaurants Canada a estimé que 1,2 million de personnes vont perdre leur emploi dans le secteur des services alimentaires. Cette estimation a été effectuée il y a seulement deux semaines, et déjà, 800 000 personnes ont perdu leur travail. Tout à l'heure, Mme Grynol a déclaré que l'Association des hôtels du Canada a estimé que 250 000 emplois seront perdus, dont 153 000 uniquement en Ontario et au Québec.

Les paramètres utilisés pour établir ces différentes projections ne sont pas toujours les mêmes — la période et les scénarios varient — mais le résultat est le même. Les chiffres sont très élevés dans l'ensemble du Canada. Toutes les régions du pays sont touchées, et les pertes d'emplois visent plus de 10 % du marché du travail. Les nouvelles données publiées par le Conference Board cette semaine indiquent que 2,8 millions d'emplois seront perdus uniquement en mars et en avril. Dans l'industrie touristique, on calcule que 840 000 emplois seront perdus durant cette période, ce qui est légèrement plus élevé que ce que nous avons prévu au début. Plus la période de perturbation sera longue, plus il y aura de pertes d'emplois.

Les pertes d'emplois ont été immédiates, et les entreprises ont fait face à des problèmes de liquidités, car la crise a été immédiate. La plupart des personnes qui ont perdu leur emploi étaient des salariés horaires qui travaillaient dans les cinq secteurs de l'industrie; le secteur des aliments et des boissons et celui du secteur de l'hébergement étant les plus touchés. La Subvention salariale annoncée ré-

cemment et les modifications apportées continuellement à la Prestation canadienne d'urgence donnent à penser qu'il y aura une certaine reprise de l'emploi, mais les employeurs nous disent que l'incertitude quant au moment de la reprise fait en sorte qu'ils encouragent les travailleurs à présenter une demande pour obtenir les prestations pendant qu'ils essaient de stabiliser la situation.

Nous devons amener les entreprises à se concentrer sur des initiatives visant la main-d'œuvre, ce qui s'avère difficile alors qu'elles sont aux prises avec des problèmes de liquidités, mais c'est une préoccupation grandissante. La reprise dépend de la capacité des entreprises à s'adapter rapidement à la nouvelle réalité. Il faut se concentrer sur les compétences, d'abord et avant tout celles qui aident les employeurs à se réorganiser afin de se concentrer sur le marché intérieur canadien, à reconstituer leurs réserves financières, à élaborer de nouveaux modèles d'affaires, à diminuer leurs frais généraux, à accroître leurs marges de profit, à rendre leurs employés plus polyvalents, etc.

En somme... ? Il est essentiel d'investir dans des programmes de maintien en poste et d'offrir de la formation. Lorsqu'on examine les recherches effectuées sur d'autres modèles de reprise, on constate que, sans exception, les investissements dans la formation à ce stade-ci d'une crise comme celle que nous vivons ont engendré le meilleur rendement. Il s'agit d'un nouveau contexte commercial qui exige une résilience accrue pour se tirer d'affaire lors de perturbations futures. Les gens doivent se recycler ou se perfectionner pour être prêts à faire face à la situation.

La Subvention salariale qui a été annoncée et les changements qui y ont été apportés jusqu'à maintenant, pour assouplir les modalités, ont fait une énorme différence. Cela ne fait aucun doute. Les gens sont reconnaissants au gouvernement pour les mesures qu'il a mises en place. En ce qui a trait à la main-d'œuvre et au marché du travail, j'encourage le gouvernement du Canada à commencer bientôt à financer la formation et à aider les entreprises à se réorganiser afin qu'elles parviennent à se relever.

• (1640)

Le budget préélectoral de l'année dernière prévoyait 1,7 milliard de dollars sur cinq ans pour la création d'un crédit d'impôt et d'un congé rémunéré pour les travailleurs qui souhaitent suivre une formation professionnelle. Il y aurait peut-être lieu de réexaminer cela.

Enfin, compte tenu des répercussions sur les dépenses discrétionnaires des particuliers, le Conference Board, dans le cadre d'un projet qu'il mène en collaboration avec nous, a déclaré qu'il ne s'attend pas à ce que les dépenses consacrées aux loisirs ou à la culture reviennent à la normale avant 2021. Il ne s'attend pas non plus à ce que les dépenses des consommateurs consacrées à l'hébergement, à l'alimentation et aux services reviennent à la normale avant décembre 2021 ou le début de 2022. Tout cela indique que le marché du travail sera instable pendant bien plus d'un an, alors il est temps pour nous de penser également aux travailleurs.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Mondor.

En ce qui me concerne, je me suis rendu compte de mon oubli.

Madame Charlotte Bell, de l'Association de l'industrie touristique du Canada, la parole est à vous.

Mme Charlotte Bell: Je vous remercie beaucoup.

D'abord et avant tout, je tiens à remercier le gouvernement pour la rapidité extraordinaire avec laquelle il a mis en place des mesures pour affronter cette crise. Je remercie également tous les hommes et les femmes au sein du gouvernement, à tous les niveaux, qui travaillent à l'élaboration de solutions.

Le Parlement n'a pas été conçu pour faire face à une crise de cette ampleur, mais seul le Parlement peut prendre les mesures audacieuses qui s'imposent pour répondre à la situation.

L'AITC représente l'ensemble de l'industrie du voyage. Nous appuyons cette industrie dans son ensemble, notamment les organismes représentés ici aujourd'hui.

L'industrie du voyage est le fameux canari dans la mine de charbon. Nous avons été les premiers à vivre des répercussions extrêmes, graves et immédiates. La situation est alarmante. De nombreuses entreprises ont fermé leurs portes. Un grand nombre d'entre elles ne rouvriront pas. Des petites et moyennes entreprises et des entreprises saisonnières, notamment des entreprises touristiques et des pourvoiries autochtones, n'ont pas encore démarré leurs activités pour la haute saison, et il est fort probable qu'elles perdent l'ensemble de leurs revenus de cette année. Des festivals, des événements sportifs, des conférences et d'autres événements où les gens se rassemblent sont annulés. Un nombre incalculable d'attractions touristiques qui attirent les gens année après année sont fermées. Des étudiants étrangers en langue seconde ne viendront pas au Canada.

Nous demandons au gouvernement de prendre des mesures audacieuses pour aider les secteurs les plus durement touchés. D'autres pays ont pris des mesures pour soutenir leur industrie du voyage. Cette industrie est un moteur économique pour des collectivités partout au pays qui en dépendent sur le plan des emplois et de la croissance de l'économie. Si on ne soutient pas cette industrie, les répercussions sur les économies locales seront désastreuses.

Le moment auquel survient cette pandémie est d'autant plus catastrophique pour notre secteur. Contrairement à d'autres entreprises, les entreprises touristiques obtiennent la majorité de leurs revenus durant la haute saison, qui va de mai à septembre. Nous avons besoin de mesures d'aide adéquates immédiatement, afin que les entreprises puissent tenir le coup.

Nous sommes reconnaissants au gouvernement pour les programmes qu'il a annoncés jusqu'à maintenant — que nous avions demandés en bonne partie — mais il y a des lacunes importantes en ce qui concerne la conception de ces programmes et les critères d'admissibilité. Ces programmes sont en constante évolution. Je vais me concentrer sur trois d'entre eux.

La Subvention salariale constitue une excellente idée, mais elle n'est pas conçue nécessairement pour répondre aux besoins de notre industrie. La plupart des entreprises ne peuvent pas en bénéficier. Elles ont mis à pied un grand nombre de leurs employés. Il n'est pas possible de démontrer une perte de revenus de 30 % ou même de 15 % en mars et en avril lorsque les activités ne commencent qu'au mois de mai. Certaines entreprises vont probablement commencer leurs activités beaucoup plus tard, ou elles vont demeurer fermées. Cette mesure n'aidera pas les entreprises qui n'ont pas encore commencé leurs activités. De nombreuses entreprises sont exploitées par le propriétaire. Si ces propriétaires n'obtiennent aucune aide, ils ne seront pas en mesure d'embaucher du personnel parce qu'ils seront acculés à la faillite. À l'heure actuelle, certains propriétaires d'entreprises ne sont pas admissibles à cette subvention.

De nombreux exploitants d'entreprises touristiques n'ont pas accès au Programme de crédit aux entreprises, qui prévoit un prêt de 40 000 \$, car de nombreuses petites entreprises rurales et saisonnières ne satisfont pas au critère selon lequel le compte de paye doit s'élever à au moins 50 000 \$. Le Programme de crédit aux entreprises est conçu pour offrir une marge de crédit sous la forme d'un prêt d'un an pouvant aller jusqu'à 5 millions de dollars. Je le répète, pour de nombreuses entreprises touristiques qui obtiennent l'ensemble de leur revenu annuel durant l'été, il s'agira d'une autre dette qu'elles ne pourront jamais rembourser en l'espace d'une année.

L'industrie a besoin de liquidités pour couvrir certaines dépenses afin que les entreprises puissent rouvrir après la crise. Pour de nombreux exploitants, la réouverture aura peut-être lieu l'an prochain, après avoir perdu l'ensemble de leurs revenus annuels. C'est pourquoi nous vous demandons d'envisager d'apporter des modifications au programme de prêt et de garantie de prêt destiné aux petites et moyennes entreprises pour répondre à la principale préoccupation de l'industrie, c'est-à-dire le manque de liquidités.

Nous croyons que ces modifications contribueraient à régler les problèmes auxquels les entreprises touristiques sont confrontées lorsqu'elles essaient de bénéficier du Programme de crédit aux entreprises. Si le gouvernement fédéral garantit des prêts allant jusqu'à 6,25 millions de dollars, accordés par l'entremise de banques et de coopératives de crédit plutôt que la BDC, il serait possible d'offrir des prêts-subventions correspondant aux sommes nécessaires pour payer des frais fixes — comme les salaires, les loyers, les hypothèques, les assurances et les services publics — pendant une certaine période, jusqu'à ce que les revenus reviennent à la normale.

Un certain nombre d'autres pays ont mis en place des mesures précises pour l'industrie touristique, car ils sont conscients de la contribution de cette industrie à l'économie et au marché du travail et ils comprennent que de nombreuses entreprises obtiennent la plupart, voire l'ensemble, de leurs revenus durant une courte période. D'autres pays ont mis en place des mesures de relance conçues précisément pour soutenir l'industrie touristique. Nous exhortons le gouvernement fédéral à trouver des solutions qui répondront aux besoins particuliers de l'industrie. Nous devons élaborer un solide plan de relance très bientôt afin que nous puissions rebondir après la crise.

L'industrie du tourisme est un moteur économique et un créateur d'emplois au Canada. En fait, un emploi sur dix se trouve dans cette industrie, qui génère 102 milliards de dollars au sein de l'économie canadienne. Lorsque la crise sera derrière nous, nous allons être en concurrence avec des pays qui ont une longueur d'avance sur nous au chapitre de la mise en place de programmes d'aide et de plans de relance.

● (1645)

Nous devons être prêts à aller de l'avant, car le tourisme peut contribuer et contribuera considérablement à la reprise de l'économie canadienne après la crise.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Bell.

Avant de donner la parole à la représentante de Unite Here Canada, je tiens seulement à vous informer que c'est M. Blake Richards qui sera le premier à prendre la parole lors de la période de questions.

J'espère que vous êtes en ligne, monsieur Richards. Vous figurez sur ma liste. Ensuite, la parole sera à Sean Fraser, à M. Ste-Marie puis à M. Julian.

La parole est maintenant à Mme Travis de Unite Here Canada. Allez-y.

Mme Michelle Travis (directrice de recherche, UNITE HERE Canada): Merci. Bonjour.

Je m'appelle Michelle Travis et je représente Unite Here, un syndicat qui représente plus de 18 000 travailleurs du tourisme d'accueil au Canada. Je tiens à remercier le comité des finances de me donner l'occasion de m'adresser à lui aujourd'hui.

Nos membres sont l'épine dorsale de l'industrie du tourisme d'accueil. Ils sont au service des clients dans les hôtels dans diverses collectivités au Canada, et ils sont là pour les y accueillir. Ils contribuent à la préparation et à la livraison des aliments destinés aux compagnies aériennes comme Air Canada et WestJet, et ils vous servent une tasse de café aux aéroports, comme les aéroports internationaux d'Ottawa, de Vancouver, de Victoria et de Regina. Ils servent les étudiants dans les cafétérias des universités et ils prennent soin des travailleurs dans des camps éloignés au Canada.

Les travailleurs du tourisme d'accueil sont durement touchés par les conséquences économiques de la pandémie. Ils sont les premiers à être touchés par les mises à pied et les fermetures et les plus durement frappés. Plus de 90 % de nos membres ont été mis à pied. Ils vivent d'une paye à l'autre. Je ne peux insister suffisamment sur la gravité des répercussions sur les travailleurs au sein de cette industrie. Le chemin vers la reprise sera long pour les travailleurs du tourisme d'accueil; on parle de plus de 12 mois. Cela étant dit, je veux me concentrer sur la façon dont le gouvernement fédéral peut mieux veiller à ce que les travailleurs du tourisme d'accueil survivent à cette période difficile et qu'ils soient en mesure d'emprunter le chemin menant à la reprise économique.

Nous tenons à féliciter le gouvernement fédéral et tous les partis politiques d'avoir pris des mesures pour faire face à cette énorme crise en créant la Prestation canadienne d'urgence et en reconnaissant la nécessité de faire passer la subvention salariale de 10 à 75 %. Ce sont là des mesures positives, mais nous croyons que le gouvernement fédéral doit en faire davantage. Si nous voulons éviter un taux de chômage qui s'apparente à celui de la période de la Grande Dépression chez les travailleurs du tourisme d'accueil, le gouvernement doit penser d'abord aux travailleurs, non seulement dans le cadre de la subvention salariale, mais aussi dans le cadre des programmes de sauvetage qu'il envisage.

● (1650)

Premièrement, en ce qui concerne la subvention salariale, nous voyons d'un bon œil l'annonce faite aujourd'hui par Air Canada de réembaucher des milliers de travailleurs qui avaient été mis à pied. Ce qui nous préoccupe le plus au sujet de ce programme, c'est que nous ne savons pas si des exigences ont été établies pour garantir que les employeurs participants vont maintenir en poste leurs employés. Comme on l'a déjà mentionné, des hôtels, des traiteurs pour les compagnies aériennes, des concessions dans des aéroports et d'autres employeurs ont cessé leurs activités ou mis à pied la plupart de leurs employés depuis la mi-mars. Quelle garantie avons-nous que ces employeurs vont réembaucher leurs employés dans le cadre de ce programme? Nous pensons que la subvention salariale donnera de bons résultats uniquement si les travailleurs conservent leur emploi, même s'ils ne peuvent pas travailler en ce moment.

Deuxièmement, les secteurs de l'industrie dans lesquels nos membres travaillent souhaitent qu'Ottawa mette en place d'autres mesures d'aide sous la forme de subventions, de prêts, d'allègements fiscaux, de réduction des loyers, etc. Nous exhortons donc le gouvernement fédéral à penser d'abord aux travailleurs et à exiger que les employeurs qui bénéficient des mesures d'aide réembauchent les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la COVID-19 et qu'ils maintiennent les avantages médicaux des travailleurs.

Nous savons que cela est possible. Prenons par exemple les États-Unis. Pour bénéficier des milliards de dollars en subventions d'urgence, les compagnies aériennes, ainsi que leurs sous-traitants et leurs traiteurs doivent s'engager à n'effectuer aucun licenciement jusqu'au 30 septembre 2020, et ils doivent également accepter de verser des salaires et d'offrir des avantages sociaux durant cette période.

Nous voulons que le gouvernement se penche sur l'inclusion des travailleurs contractuels dans les programmes d'aide, car leur destin est lié à celui des secteurs qu'ils soutiennent. Il y a notamment les sous-traitants des compagnies aériennes, comme les traiteurs qui sont au service d'Air Canada et de WestJet. Il y a également les travailleurs des concessions et d'autres travailleurs contractuels dans les aéroports canadiens, qui viennent tout juste de se voir accorder une aide pour le paiement des loyers évaluée à 331 millions de dollars.

En outre, lorsque le gouvernement fédéral se penchera sur des mesures d'aide à mettre en place pour le secteur durement touché du tourisme d'accueil, nous voulons qu'il examine des façons d'encourager les entreprises à réembaucher les travailleurs qui ont été mis à pied jusqu'à maintenant. Il est essentiel que les employeurs s'engagent à réembaucher les employés. Autrement, les travailleurs devront avoir recours à la Prestation canadienne d'urgence et, à un moment donné, au régime d'assurance-emploi pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Les travailleurs auront besoin d'un véritable revenu de remplacement pour passer au travers de la période actuelle.

Cela m'amène à vous parler de certaines de nos préoccupations concernant la Prestation canadienne d'urgence et le régime d'assurance-emploi.

Le montant de la Prestation canadienne d'urgence représente moins que le salaire minimum offert à un travailleur du tourisme d'accueil ou à un travailleur du secteur de l'hôtellerie dans un grand nombre de provinces. Une préposée aux chambres, qui travaille dans une ville où le coût de la vie est très élevé, comme Vancouver ou Toronto, gagne 20 \$ ou plus de l'heure. Avec la Prestation canadienne d'urgence, cette personne recevra un peu plus que ce qu'elle aurait obtenu grâce au régime d'assurance-emploi. Les travailleurs n'avaient pas prévu dans leur budget cette diminution soudaine de leur revenu, alors la situation sera très difficile pour eux dans les mois à venir.

Comme nous le savons tous, le régime d'assurance-emploi n'a pas été conçu pour ce genre de crise que nous vivons actuellement. À moins que la subvention salariale ne soit rattachée à une exigence de réembaucher les travailleurs mis à pied, nous nous attendons à ce que de nombreux travailleurs du tourisme d'accueil doivent présenter une demande de prestations d'assurance-emploi dans quatre mois. Nous craignons qu'une prestation équivalant à 55 % du revenu ne suffise pas à permettre à ces travailleurs de passer au travers de la période actuelle. Nous encourageons le gouvernement à envisager l'élaboration d'un programme qui permettrait de remplacer 80 % ou plus du revenu de ces travailleurs pour leur permettre de traverser cette période exceptionnelle. Nous ne vivons pas une période normale. Nous demandons aux travailleurs de rester à la maison, et il n'est pas possible pour eux de chercher un autre emploi. Il leur faut d'autres mesures de soutien qui leur permettront d'avoir un revenu qui équivaut le plus possible à celui qu'ils avaient avant la crise.

Pour contenir la crise de santé publique, le gouvernement a pris des mesures pour interrompre les activités dans certains secteurs de l'économie. Nous croyons que c'était une décision prudente, qui a permis de sauver des vies. Nous voyons des signes indiquant que la courbe s'aplatit peut-être dans certaines régions du pays en raison des mesures adoptées par le gouvernement, mais nous voulons que le gouvernement prenne des mesures aussi énergiques pour appuyer les travailleurs, leurs employeurs et l'économie afin d'éviter un ralentissement qui mènerait à une dépression économique.

Pour que la subvention salariale et les programmes de sauvetage, évalués à plusieurs milliards de dollars, soient efficaces, il faut qu'il y ait un engagement concret de maintenir les travailleurs en poste. Autrement, la Prestation canadienne d'urgence et le régime d'assurance-emploi ne seront pas suffisants. Nous pressons le gouvernement fédéral d'envisager des façons d'aider les travailleurs du tourisme d'accueil et d'autres travailleurs à tenir le coup durant cette période où on leur demande de rester à la maison.

Unite Here souhaite collaborer avec le gouvernement fédéral, les industries et les employeurs durant cette période difficile. Nous sommes une partie prenante et nous voulons participer aux discussions concernant les mesures d'aide pour les travailleurs touchés dans le secteur du tourisme d'accueil. Nous voulons tous surmonter cette pandémie. Dans l'avenir, nous ne voulons pas avoir à nous demander pourquoi le gouvernement fédéral n'en a pas fait davantage durant ce genre de crise, qui ne survient qu'une fois dans une génération.

Je vous remercie.

• (1655)

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Travis, et merci à tous.

D'après mon horloge, nous avons le temps de procéder à deux tours complets de six minutes.

La parole est d'abord à Blake Richards, et ensuite, ce sera au tour de M. Fraser.

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais d'abord remercier tous les témoins, qui ont très bien exprimé les diverses préoccupations que j'ai entendues de la part de nombreuses personnes au sein de l'industrie. Je vous remercie tous pour vos exposés.

J'ai deux questions à poser. La première est une question rétrospective. La deuxième porte sur la période après la crise, précisément sur ce que nous pouvons faire pour aider l'industrie à se relever complètement.

Avant de poser mes questions, j'aimerais donner un peu de contexte. Bien entendu, un grand nombre des témoins d'aujourd'hui nous ont dit très clairement que cette industrie compte parmi celles qui sont le plus durement touchées. Elle a été une des premières à subir des répercussions et elle fait partie des industries qui auront le plus de difficulté à se relever. Nous avons donc beaucoup de mal à comprendre pourquoi on a accordé si peu d'attention à cette industrie jusqu'à maintenant. C'est une industrie pancanadienne. Elle a une incidence dans toutes les collectivités, et dans certaines communautés, l'économie dépend entièrement du tourisme. L'une d'elles, qui montre bien pourquoi il faut accorder davantage d'attention, se trouve dans ma circonscription, celle de Banff. Dans cette communauté, le taux de chômage était essentiellement nul avant la crise. Maintenant, on estime que le taux de chômage s'élève à environ 85 %. C'est un coup dur pour cette industrie.

Il y a de nombreuses petites et moyennes entreprises, et leurs propriétaires nous disent que les programmes qui ont été mis en place ne leur seront d'aucune aide. Ils ne peuvent pas bénéficier d'une bonne partie de ces programmes, comme le programme de crédit, par exemple, et la subvention salariale, en raison du délai. Un des propriétaires d'entreprise à Banff a très bien exprimé la situation. Il m'a expliqué que, ironiquement, le programme qui est conçu pour aider les employés prendra tellement de temps à mettre en œuvre que son entreprise risque d'avoir mis la clé sous la porte d'ici là et que, par conséquent, ses employés ne pourront pas retourner au travail après la crise.

Ma première question est la suivante: Est-ce que les mesures prises par le gouvernement aideront ces propriétaires à tenir le coup durant la crise et à reprendre leurs activités lorsque la crise sera terminée?

Deuxièmement, après la crise, quelles mesures le gouvernement devra-t-il mettre en place pour aider à redémarrer l'industrie touristique?

J'aimerais que nous ayons suffisamment de temps pour que vous répondiez tous, mais je vais adresser mes questions aux représentants de l'Association de l'industrie touristique du Canada, de l'Association des hôtels du Canada et de l'Indigenous Tourism Association of Canada. Je vous demanderais donc de répondre à ces deux questions, s'il vous plaît.

Mme Charlotte Bell: Je vous remercie, monsieur Richards. Je vous remercie pour vos questions, vos commentaires et votre soutien envers l'industrie touristique.

Comme je l'ai dit au début, je ne crois pas que le Parlement a été conçu pour affronter ce type de situation. Je pense que le gouvernement a fait un travail remarquable en mettant en place ces programmes. En fait, comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons demandé chacune des mesures qui ont été mises en place, mais, comme je le dis toujours, le diable se cache dans les détails. Lorsqu'on y regarde de près, on se rend compte que, lorsqu'on conçoit et met en œuvre rapidement des programmes, il y a toujours des conséquences imprévues.

Ce que nous voulons faire, c'est remercier le gouvernement pour ce qu'il a fait jusqu'à maintenant, mais nous souhaitons lui faire savoir qu'il y a des lacunes dans ces programmes et qu'il faut y apporter des améliorations afin de régler les questions propres à l'industrie touristique, dont j'ai parlé, à l'instar de Cathie Bolstad.

Je pense que ce dont nous avons le plus besoin, ce sont des liquidités. Tout le monde a mentionné cela. La Prestation canadienne d'urgence est l'une des initiatives qui ont été mises en place très rapidement et très efficacement, et elle semble bien fonctionner. En ce qui concerne les mesures visant les liquidités, il faut élaborer un programme auquel les gens peuvent avoir recours facilement et rapidement pour qu'ils puissent avoir de l'argent dans leurs poches, car c'est urgent.

• (1700)

Le président: Je vous remercie, madame Bell.

Madame Grynol, de l'Association des hôtels du Canada, voulez-vous répondre?

Mme Susie Grynol: Oui, merci.

En ce qui concerne la réponse du gouvernement, il faut penser que nous vivons une pandémie. C'est une situation sans précédent, et le gouvernement et l'industrie sont en terrain inconnu. Je pense que le gouvernement communique très bien au public ce qu'il faut pour gérer la situation. Des mesures très énergiques ont été mises en place jusqu'à maintenant, mais, pour faire écho aux propos de Mme Bell, je dirai qu'il faut apporter des améliorations à ces mesures.

Monsieur Richards, votre commentaire selon lequel notre industrie est oubliée m'interpelle. Je ne crois pas qu'on l'oublie, mais j'aimerais certes qu'on lui accorde une plus grande priorité, compte tenu de tous les commentaires formulés par les témoins. Il ne fait aucun doute que cette industrie est la plus durement touchée. C'est l'industrie qui mettra le plus de temps à se relever; vous avez tout à fait raison à cet égard. Le plus important, ce sont les liquidités. Durant la situation actuelle, nous devons nous assurer que les entreprises de l'industrie puissent survivre. J'aimerais vraiment que le gouvernement établisse un ordre de priorité pour ce qui est de l'accès à ces fonds. Il est logique d'éviter que toutes les industries qui subissent des répercussions se ruent sur ces fonds. Il faut reconnaître que certaines industries sont plus durement frappées et leur permettre d'avoir accès aux fonds offerts. C'est tout simplement logique à mes yeux.

Deuxièmement, pour ce qui est d'une mesure spéciale ou d'une attention particulière, nous avons vu que les États-Unis ont mis en place une mesure particulière pour l'industrie des services alimentaires et l'industrie du tourisme d'accueil, qui permet à chaque entreprise de présenter une demande dans le cadre du programme de prêts aux petites et moyennes entreprises qui a été mis en oeuvre. Si nous ne faisons pas cela, même nos moyennes et grandes entreprises risquent de fermer leurs portes ou de ne pas être en mesure de réembaucher les travailleurs, alors que c'est ce que nos entreprises souhaitent faire. Nous voulons que les travailleurs soient réembauchés le plus rapidement possible. Ils sont le visage de notre industrie. Nous avons un exemple d'une pratique exemplaire, alors nous voulons que le gouvernement précise qui peut avoir accès à ces prêts et qu'il accorde la priorité à l'industrie des services alimentaires et à l'industrie du tourisme d'accueil, comme l'ont fait les États-Unis.

Pour ce qui est de la relance, vous avez tout à fait raison, nous avons besoin de mesures énergiques à cet égard. Lorsque nous serons rendus à cette étape, nous pourrions examiner ce que d'autres pays ont fait, ce qui a bien fonctionné et en tirer des leçons. Nous devons également tirer des enseignements de la crise du SRAS, mais nous devons mettre en place des mesures pour l'industrie afin qu'elle puisse se relever.

Le président: Monsieur Henry, pouvez-vous répondre?

M. Keith Henry: Je suis reconnaissant au gouvernement pour le travail qu'il a effectué; cependant, nous sommes vraiment d'avis que les mesures actuelles ne contribueront pas à aider les entreprises touristiques autochtones. La plupart de nos 1 900 entreprises touristiques ont complètement cessé leurs activités, et un grand nombre d'entre elles ne rouvriront pas.

Comme beaucoup d'autres l'ont dit, les liquidités constituent le principal problème. Notre défi consiste à trouver des fonds et à emprunter de l'argent dans les réserves pour environ 30 % de ces 1 900 entreprises. Il n'est pas possible d'emprunter de l'argent dans les réserves par l'entremise des banques. Il y a d'autres réalités en ce qui concerne les emprunts dans les réserves, et cela pose de grandes difficultés à ce secteur de notre économie. C'est pourquoi nous avons formulé des recommandations qui ont trait à l'importance d'un financement souple par l'intermédiaire des institutions financières autochtones. Il faut mettre en oeuvre ces recommandations le plus rapidement possible. Nous sommes heureux des mesures qui ont été prises, et certaines entreprises hors réserve pourront en bénéficier, mais elles ne seront pas nombreuses. Nous nous attendons à faire face à beaucoup d'autres difficultés importantes pour assurer la viabilité des entreprises.

Pour ce qui est de l'avenir, le gouvernement et beaucoup d'entreprises de marketing parlent de la reprise et des moyens de récupérer la clientèle. Nous savons qu'au Canada l'industrie touristique est dynamique et nous savons que l'industrie touristique autochtone offre de très belles expériences, mais il reste que, si nous n'obtenons pas des fonds à court terme, comme les subventions de 25 000 \$, et que nous ne mettons pas en place davantage d'options de financement à long terme spécialement pour les entreprises autochtones, il nous faudra plus de 10 ans pour nous relever. Ce sera un énorme défi pour nous dans l'avenir.

• (1705)

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de Sean Fraser, qui sera suivi de M. Ste-Marie.

Monsieur Fraser.

M. Sean Fraser (Nova-Centre, Lib.): Excellent. Je vous remercie tous de votre présence et de vos témoignages. De toute évidence, la pandémie aura des répercussions graves et sans précédent sur le tourisme.

Je vous remercie également d'avoir aimablement souligné le travail qui a été accompli par, vraiment, tous les partis et le gouvernement. Je dois dire que c'est en grande partie grâce aux fonctionnaires, qui ont travaillé avec tant d'ardeur ces dernières semaines pour mettre de l'ordre dans tout cela.

Je vous remercie aussi de vos remarques. Je pense que j'ai entendu le mot « liquidité » plus souvent au cours de la dernière heure et demie que pendant tout le reste de ma vie. Le message est donc clair.

Il y a deux questions que j'aimerais poser. La première s'adresse à notre témoin des Territoires du Nord-Ouest, Mme Bolstad. Vous avez mentionné en particulier — et je pense que l'un des témoins du Québec en a parlé également — que l'une des situations que vous aimeriez que l'on corrige concerne la mise en œuvre de la subvention salariale pour les travailleurs saisonniers. Je crois que le problème que vous avez décrit, c'est essentiellement qu'il y a un décalage entre la période de l'année où la demande de travailleurs dans les entreprises saisonnières est forte et le moment dans l'année où ces entreprises peuvent montrer que leurs revenus ont diminué. Si je vous ai bien compris, parce que la perte de revenus peut ne se révéler que plus tard, les employeurs saisonniers ne seront pas capables d'accéder à la subvention salariale maintenant, par exemple, au moment où ils ont des gens qui se préparent pour la saison touristique, n'est-ce pas?

Mme Cathie Bolstad: Je vous remercie de la question, monsieur Fraser.

Ce que je disais, pour les Territoires du Nord-Ouest en particulier, c'est qu'une subvention salariale pour les entreprises qui ont été touchées pendant la saison des aurores arrive trop tard, et c'est simplement ainsi que les choses se sont passées. Je pense que personne n'aurait pu prédire à quel moment cela allait arriver. Pour une grande partie de notre industrie hôtelière et de nos grands voyageurs, les mises à pied économiques ont été immédiates, de sorte qu'une subvention salariale n'est pas utile et ces entreprises n'ont pas d'employés.

L'été approche — et je pense que je m'exprime au nom des exploitants qui travaillent tout l'été — et la très courte période, c'est la période de rémunération, mais ce n'est pas le temps, avec la souplesse du programme, de leur offrir des subventions salariales. La période d'attente est trop longue. En toute honnêteté, pour la période qui s'en vient, cela ne les aide pas, car tout le monde annule ses projets. Les entreprises n'ont pas de clients et ne peuvent donc embaucher personne de toute façon. Certaines ont perdu leurs dépôts. La situation a vraiment créé un problème de liquidités.

C'est un cercle vicieux. Nous ne savons pas quand les activités reprendront, mais les voyageurs annulent leurs projets. La saison estivale est perdue. C'est la saison pour les petits exploitants de probablement partout au pays, et pas seulement des Territoires du Nord-Ouest. Cela représente leurs revenus pour toute l'année. Lorsqu'on se sera penché là-dessus, ils n'auront plus de revenus.

M. Sean Fraser: La solution consiste-t-elle vraiment à injecter des liquidités tout de suite, par exemple? Est-ce la meilleure recommandation pour résoudre le problème, à votre avis?

Mme Cathie Bolstad: Je pense que la solution consiste à fournir des liquidités immédiatement. Une bonne partie de ces exploitants travaillent durant de très courtes saisons pour préparer leurs activités, mais ils n'ont plus de revenus maintenant en raison des annulations. Pouvoir payer leur loyer, leur hypothèque, leurs impôts, etc. est d'une importance capitale. Dans bien des cas...

Je pense que Keith Henry en a parlé, et je crois que les représentants du Québec en ont parlé aussi. Pour bon nombre de petites collectivités, celles des Territoires du Nord-Ouest en particulier, c'est le tourisme autochtone. On parle de petites entreprises familiales. Les entrepreneurs ont besoin de souplesse et de critères pour que l'aide qui leur est accordée leur permette non seulement de compenser les coûts, mais de se verser un salaire de sorte qu'ils aient les moyens de survivre jusqu'à ce qu'ils aient à nouveau des revenus.

• (1710)

M. Sean Fraser: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Bell, de l'Association de l'industrie touristique du Canada. Je vous remercie de votre présence.

Nous avons entendu un grand nombre d'observations sur les programmes qui ont été récemment mis en place. Nous avons entendu quelques remarques sur ce à quoi pourrait ressembler une reprise dans le secteur du tourisme. D'après votre témoignage d'aujourd'hui et les nombreuses discussions que j'ai eues avec des gens de mon comté, il semble que de nombreux exploitants d'entreprises touristiques savent que cette année sera une grande perte, généralement, mais ils ne baissent pas les bras quant à l'avenir de leurs activités.

Nous avons entendu aujourd'hui des recommandations concernant les programmes de formation professionnelle, la conservation des emplois actuels et, de la part des représentants de l'Association des hôtels du Canada, un incitatif pour reprendre les réunions d'affaires. J'aimerais savoir si l'Association de l'industrie touristique du Canada a des remarques à faire sur les mesures que nous pouvons prendre maintenant pour favoriser le mieux possible une reprise forte et rapide du secteur du tourisme.

Mme Charlotte Bell: Je pense que toutes les mesures qui ont déjà été mentionnées sont importantes, mais notre industrie est très compétitive. À l'heure actuelle, le monde entier est paralysé, mais le fait est que nous reviendrons tôt ou tard et que nous rivaliserons avec d'autres pays qui, je crois, ont beaucoup réfléchi à la question.

Notre association a mis sur pied un comité de dirigeants pour réfléchir à ce dont nous aurons besoin au sortir de la situation et à ce qu'il nous faut pour réussir. Les initiatives qui ont été prises au Japon, aux États-Unis, en Allemagne et à Taïwan nous indiquent que ces pays sont déjà en train d'annoncer un ensemble important de mesures, des plans en 10 points, pour le retour du tourisme. Je pense que nous serons en difficulté si nous ne sommes pas capables de rebondir rapidement ou le plus rapidement possible.

L'un des éléments les plus importants actuellement — et je suis désolée de le répéter —, c'est qu'il faut que les mesures visant les liquidités fonctionnent, qu'elles soient mises en œuvre immédiatement de sorte que les entreprises puissent rester en affaires. La plupart des entreprises touristiques sont fermées présentement, comme vous le savez. Je crois que Mme Grynol vous dirait que les hôtels qui sont ouverts le sont pour des raisons humanitaires et qu'ils offrent essentiellement un service public. La situation est très grave. La première chose que nous devons faire, c'est nous assurer que ces entreprises restent en affaires, car il n'y aura pas de reprise si toutes les entreprises cessent leurs activités.

Pour les petites entreprises et les entreprises saisonnières, si l'on prend les Maritimes, d'où vous venez, je pense que vous conviendrez que probablement plus de 80 % des entreprises touristiques sont saisonnières. Ces entreprises sont celles qui... En fait, concernant la subvention salariale, j'ai souligné que pour ces entreprises saisonnières, qui n'ouvrent pas leurs portes avant le mois de mai, une subvention pour laquelle on évalue leurs pertes en fonction des mois de mars et d'avril ne sert à rien si elles n'étaient même pas ouvertes. La première chose que nous devons faire, c'est offrir des mesures d'aide qui conviennent de sorte que l'industrie puisse survivre, et nous devons vite tourner notre attention vers la reprise.

Je pense qu'il y a un certain nombre de mesures que nous pouvons prendre et que d'autres pays ont prises. Par exemple, au Japon, on propose de subventionner l'hébergement jusqu'à 260 \$ la nuit. Des crédits et d'autres incitatifs seraient offerts aux gens pour qu'ils aillent dans les restaurants, visitent des lieux locaux et achètent des produits auprès de marchands locaux, par exemple. Les Japonais ont déjà commencé à réfléchir à cette question et ont déjà prévu un billion de yens pour leur programme d'aide, ce qui, je crois, équivaut à environ 13 milliards de dollars canadiens.

Nous devons tout d'abord offrir l'aide qui convient et le faire très rapidement pour nous assurer que l'industrie est toujours là, puis nous devons très rapidement porter notre attention sur la reprise.

M. Sean Fraser: Excellent. Merci beaucoup.

J'imagine que mon temps est écoulé, monsieur le président.

Le président: Oui. M. Richards et vous avez tous deux dépassé votre temps.

C'est maintenant au tour de M. Ste-Marie, qui sera suivi de M. Julian.

• (1715)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais d'abord remercier l'ensemble des témoins de leur présentation. Cela nous rappelle à quel point les industries du tourisme et de l'hôtellerie jouent un rôle important et occupent une part importante de notre économie. Ces industries sont touchées de plein fouet par la crise de la COVID-19. La machine sera longue à réparer pour ces industries. Il faut donc des mesures de soutien pour accompagner les acteurs de ces industries, le temps qu'il faudra.

Monsieur Hamel, j'ai bien apprécié votre suggestion de maintenir les mesures pendant 12 mois ou jusqu'à ce que les chiffres d'affaires remontent à 85 % du chiffre d'affaires normal. J'ai aussi aimé votre suggestion d'annuler les frais plutôt que de les reporter. J'essaierai d'y revenir plus tard.

La première question que j'aimerais vous poser porte sur l'importance des festivals pour notre économie. Mme Charlotte Bell pourra aussi répondre si elle le souhaite.

J'ai eu une conversation avec M. Martin Roy du Regroupement des événements majeurs internationaux, ou REMI. Il a rappelé que, dans l'industrie des festivals, beaucoup de coûts sont avancés toute l'année pour organiser un événement qui se déroule sur une brève période de temps.

Il a soulevé trois points. D'abord, il a parlé de l'importance de maintenir les subventions du gouvernement puisque plusieurs dépenses ont déjà été engagées. Ensuite, il faut aussi mettre en place d'autres mesures pour soutenir l'industrie. Selon les critères d'admissibilité de la Subvention salariale d'urgence du Canada, si une entreprise gagne essentiellement ses revenus pendant une semaine dans l'année, au début de l'été par exemple, elle n'est pas admissible à la subvention puisqu'elle ne remplit pas le critère relatif à la baisse de 15 à 30 % des revenus entre février et mars ou entre mars et mars. Enfin, il a parlé de l'importance de créer un programme de relance pour lorsque la crise sanitaire sera terminée.

Monsieur Hamel et madame Bell, comment réagissez-vous à ces propositions?

Pouvez-vous faire des commentaires et ajouter des détails?

M. Yan Hamel: Je vous remercie, monsieur Ste-Marie, de votre question très pertinente.

Il faut comprendre qu'au Canada nous avons eu la chance d'avoir une société très inclusive. Les touristes étrangers avaient beaucoup de plaisir et venaient au Canada en grand nombre pour une multitude de raisons, notamment parce que notre pays est reconnu comme étant sécuritaire, accueillant et aussi très festif vu nos nombreux festivals et événements.

La crise actuelle affecte et affectera certainement les festivals de façon majeure. Une bonne partie de leur clientèle vient de pays étrangers ou d'autres provinces du Canada. On dit que la crise aura un effet sur le comportement des voyageurs, notamment en ce qui a trait aux grands rassemblements. Nous avons besoin que Santé Canada se penche sur ce dossier un peu particulier de notre industrie, soit celui des rassemblements. Nous comprenons que les mesures sur l'éloignement physique et les rassemblements seront parmi les dernières à demeurer en place. C'est ce qui fera ou non le succès d'une relance économique pour notre industrie touristique.

Nous avons donc besoin de mesures qui soutiendront les festivals et les événements qui ne pourront pas avoir lieu cet été. Il faut maintenir les subventions octroyées par les différents paliers de gouvernement. Il faut aussi rendre admissibles ces secteurs à la subvention salariale de 75 %.

Comme je l'ai dit d'entrée de jeu, nous demandons au gouvernement plus de souplesse quant aux critères d'admissibilité de cette subvention, qui est primordiale pour notre industrie. Il faut tenir compte du facteur saisonnier et de la définition aux yeux de l'Agence du revenu du Canada de ce qui constitue un revenu par rapport à ce qui est un abonnement ou une réservation, entre autres.

Nous aurons besoin d'un soutien particulier. Comme je l'ai dit, Santé Canada doit intervenir avec l'industrie et faire preuve de compréhension relativement aux mesures qui seront imposées, afin que l'industrie puisse se relever, et ce, le plus rapidement possible.

• (1720)

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

Madame Bell, voudriez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

Le président: Avant que vous commenciez, monsieur Ste-Marie, je veux signaler que quelqu'un a laissé son microphone ouvert. Nous pouvons entendre un bruit de fond.

Je demanderais aux gens qui ne s'approprient pas à prendre la parole de bien vouloir fermer leur microphone.

Allez-y, monsieur Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je demandais à Mme Bell si elle voulait ajouter quelque chose.

Mme Charlotte Bell: Je vous remercie.

J'allais justement dire que je suis tout à fait d'accord sur tout ce que M. Hamel vient de vous dire, parce que c'est aussi ce que j'observe.

Les festivals souffrent du même problème que les petites entreprises saisonnières. Si un festival était planifié pour le mois de juillet ou d'août, ou encore pour l'automne, les organisateurs ne sont pas en mesure de démontrer qu'ils ont eu une baisse de revenu comparativement aux mois de mars et avril. Or ces entreprises sont obligées de continuer leurs opérations pendant le reste de l'année.

C'est vraiment la même situation, d'après moi, que celle des entreprises touristiques saisonnières. Alors, je suis tout à fait d'accord qu'il faut absolument qu'elles aient accès à tous les programmes.

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci.

C'est au tour de M. Julian.

M. Peter Julian: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence. Vous jouez un rôle extrêmement important dans l'économie canadienne, et nous vous remercions donc des critiques, des compliments et des suggestions que vous faites sur la voie à suivre non seulement maintenant, durant la crise, mais également à la fin de la crise.

Mes premières questions s'adressent à Mme Travis.

Je vous remercie beaucoup de votre présence, madame Travis. J'ai trois questions à vous poser, compte tenu de l'importance de Unite Here pour les travailleurs du tourisme d'accueil partout au pays.

Ma première question porte sur ce que vous avez soulevé au sujet de l'aide financière. Vous avez souligné à juste titre qu'aux États-Unis, les entreprises qui obtiennent de l'aide financière ont des conditions à respecter. Elles ne peuvent pas payer des dividendes, faire un rachat d'actions ou verser des primes aux dirigeants. Elles ne peuvent pas créer d'emplois à l'étranger. Toutes ces conditions sont essentielles pour garantir qu'au sortir de la crise, on utilise l'argent correctement, on accorde vraiment la priorité aux travailleurs, comme vous l'avez si bien dit.

Dans quelle mesure est-il important d'imposer ces conditions également pour l'aide financière qui sera accordée à certains des secteurs clés au cours des jours et des semaines à venir?

Vous avez parlé de la Prestation canadienne d'urgence et vous avez dit que cela ne couvrirait pas un remplacement du salaire. En outre, on craint de plus en plus que de nombreuses personnes ne puissent pas y avoir accès.

Croyez-vous qu'il serait plus facile d'offrir la prestation d'urgence à tout le monde, comme le font d'autres pays comme première étape?

Ma dernière question porte sur ce dont beaucoup de gens parlent, à savoir la « prime au courage » pour les travailleurs de première ligne, dont vos membres font partie, qui sont sur le terrain pour s'assurer que les Canadiens ont de la nourriture et des fournitures ainsi que l'aide du système de santé. Ces travailleurs devraient avoir droit à une prime au courage afin qu'ils aient le soutien dont ils ont besoin pour les sacrifices qu'ils font au nom du pays dans la lutte contre le coronavirus.

Pensez-vous que le gouvernement devrait envisager cette possibilité afin que nous puissions soutenir pleinement ces travailleurs de première ligne?

Voilà mes trois premières questions.

Merci.

Le président: Madame Travis.

Mme Michelle Travis: Concernant la première question sur l'aide financière et l'imposition de conditions à cet égard, nous croyons que c'est important. Aux États-Unis, ce sera essentiel pour garantir aux travailleurs une voie leur permettant de conserver leur emploi, et cela peut contribuer à la reprise. Le gouvernement a parlé du même objectif concernant le programme de subvention salariale, à savoir qu'il offre le programme pour s'assurer que les travailleurs conservent leur emploi parce qu'il comprend à quel point il est important que nous puissions, rapidement, revenir à une reprise au bout du compte.

Pour ce qui est du type de conditions dont l'aide est assortie, elles peuvent varier en fonction des secteurs, mais nous croyons qu'il faut au moins s'engager à faire en sorte que les travailleurs soient réembauchés s'ils ont été mis à pied et fournir des détails sur la manière dont cela va fonctionner. Nous constatons également que des travailleurs perdent leur assurance médicale alors que nous sommes au beau milieu d'une pandémie mondiale. En pleine crise sanitaire, les travailleurs doivent avoir accès à leurs médicaments. Le gouvernement veillera-t-il à ce que les travailleurs puissent continuer à bénéficier de ce type d'assurance au besoin?

En ce qui concerne votre deuxième question sur la PCU, en effet, nous savons qu'un grand nombre de personnes sont passées entre les mailles du filet et doivent avoir accès à un supplément de revenu. Le montant de 2 000 \$ par mois sera essentiel pour les gens qui, autrement, ne feraient pas de demande. Nous savons qu'il a été question de la rendre accessible à des gens qui travaillent moins de 10 heures par semaine. Il y a d'autres gens qui n'y auraient pas droit pour une raison quelconque. Oui, nous croyons qu'ils doivent pouvoir avoir accès à une prestation, et nous devrions vraiment rendre cela accessible à un plus grand nombre de travailleurs.

Je pense que c'est remarquable, et je déteste le dire, mais les États-Unis offrent en fait plus d'argent aux travailleurs que le Canada, ce qui me surprend. Pour un certain nombre de raisons [*Difficultés techniques*], mais je crois que chaque ménage, chaque particulier dont le salaire est inférieur à 75 000 \$ obtiendra un chèque de 1 200 \$, et ce, qu'ils aient perdu leur emploi ou non. Ensuite, des gens recevront de l'assurance-emploi. Il y a un complément de 600 \$ qui sera en place pour les 13 prochaines semaines, je crois. Cela aidera de nombreux travailleurs à faible salaire ou à salaire horaire à traverser les prochains mois.

Pour le tourisme d'accueil en particulier, comme des gens l'ont déjà mentionné, la reprise sera longue. Il nous faut trouver une solution propre au secteur pour relever les défis auxquels l'industrie est confrontée pour les travailleurs et leurs employeurs. Nous voulons travailler ensemble pour essayer de déterminer ce qui est sensé pour ce secteur.

En ce qui concerne la prime au courage, vous avez raison. Nos membres qui continuent de travailler dans les hôtels logent et nourrissent des clients qui sont des professionnels de la santé ou des voyageurs en quarantaine. Je dois vous dire que les travailleurs ont très peur de travailler à certains de ces endroits, car ils sont préoccupés par les risques pour leur santé et leur sécurité. Nous consacrons du temps à essayer de collaborer très étroitement avec les gouvernements qui réquisitionnent les hôtels et avec les responsables de la santé pour nous assurer que les lieux de travail sont sécuritaires. Pour inciter des travailleurs à travailler dans les hôtels, il serait utile de leur offrir une prime au courage, mais aussi de mettre en place des lignes directrices très strictes en matière de santé et de sécurité de sorte que les gens se sentent à l'aise de travailler dans ces établissements, car ils ont très peur d'attraper le virus et de le ramener à la maison, comme tout le monde s'y attendrait à l'heure actuelle.

• (1725)

Le président: Merci à tous. Nous terminons ce tour ici.

Nous passons à des interventions de cinq minutes. C'est M. Baldinelli qui commence.

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Merci, monsieur le président.

Permettez-moi tout d'abord de remercier tous les témoins de comparaître et de présenter leur point de vue sur ce qui, selon moi, est un secteur de l'économie extrêmement important.

Puisque j'ai la chance d'être né et d'avoir grandi à Niagara Falls, je connais l'importance du tourisme. En fait, ma collectivité est la principale destination touristique au Canada. On y emploie plus de 35 000 personnes et elle compte 16 000 chambres d'hôtel. Elle accueille probablement environ 14 millions de visiteurs par année, ce qui génère plus de 2 milliards de dollars de recettes.

Cela a disparu presque immédiatement. Nous devons travailler ensemble afin de mettre en place des programmes qui puissent non seulement aider l'industrie dès maintenant, mais aussi dans la prise.

Ma question s'adresse à Mme Grynol.

Madame Grynol, j'ai trouvé certaines de vos remarques très intéressantes, compte tenu de la situation unique de notre secteur hôtelier. Nous parlons de milliers de chambres d'hôtels et de propriétés, dont une bonne partie appartient à des familles, ce qui est unique dans un certain nombre de secteurs. Elles n'appartiennent pas à des sociétés. Ici, à Niagara, on trouve toutes les chaînes et les franchises imaginables, mais elles n'appartiennent qu'à quelques familles.

Leurs entreprises se sont développées à mesure que le secteur a pris de l'expansion. Elles ont investi des centaines de millions de dollars dans la collectivité. Elles sont très endettées, de sorte que la notion de liquidité... ce terme est utilisé si souvent. J'ai écouté avec intérêt certaines des remarques que vous avez faites au sujet des mesures spéciales et des programmes tels que l'accélération du processus pour le report des pertes.

L'idée que vous avez formulée, dans votre lettre du 23 mars destinée au gouvernement, sur l'exemption concernant la TPS et la TVH pour le premier trimestre vient s'ajouter à ce que dit le Parti conservateur depuis quelque temps. Mon collègue a mentionné le remboursement de la TVH pour la première année.

Je me demandais si vous pouviez nous en dire plus à ce sujet et peut-être aussi nous parler de l'exemple de Niagara.

• (1730)

Mme Susie Grynol: Au sujet du premier point, soit la mesure spéciale que les États-Unis ont mise en place, je pense que c'est simplement logique de le faire ici au Canada, en raison de la structure dont vous parlez, c'est-à-dire qu'un groupe d'hôtels appartient à une famille, dans le cas de Niagara, ou à deux ou trois familles. Il n'y a pas qu'à Niagara que cette situation existe. Il est vraiment important que nous autorisions un financement versé en fonction de chaque propriété. Ces propriétés sont, en fait, des unités d'entreprises individuelles, même si peut-être un seul propriétaire possède quelques-unes d'entre elles. Si elles ne sont pas considérées comme des entreprises individuelles, il faut répartir le prêt sur chacune des propriétés et on les met alors toutes en danger, car il n'y aurait simplement pas assez de fonds pour couvrir ce qu'il faut. On a pris conscience de ce fait aux États-Unis et nous sommes convaincus qu'il devrait se passer la même chose au Canada.

Au sujet de la TPS, je connais certainement les propositions du gouvernement conservateur de l'Ontario concernant la taxe de vente pour les six derniers mois et le remboursement. C'est certainement un levier que le gouvernement pourrait prendre en considération, mais il s'agit en fait d'un prêt qui n'aurait pas à être remboursé.

Notre idée ici, concernant le report des pertes, c'est que puisque nous obtiendrions ces remboursements de toute façon, pourquoi ne pas simplement faire en sorte que les entreprises n'aient pas à attendre la fin de l'année financière? Cela pourrait se faire très rapidement. Une évaluation pourrait être effectuée presque du jour au lendemain. L'ARC connaît déjà la situation financière de ces entreprises, elle sait dans quelle mesure elles étaient rentables l'année dernière et elle peut faire des estimations raisonnables sur ce que pourrait être leur situation cette année. L'entreprise obtiendra ces fonds de toute façon, alors pourquoi ne pas simplement faire en sorte que cela se fasse maintenant? Accélérons le processus de sorte que nous puissions injecter des liquidités dans les entreprises qui en ont le plus besoin.

Le président: Monsieur Baldinelli, vous avez le temps de poser une question brève.

M. Tony Baldinelli: Merci

Ma question s'adresse à la représentante de Unite Here.

L'une des préoccupations que nous avons ici, dans la collectivité, et il semble que c'est en train de changer, concerne la PCU. Niagara compte de nombreux travailleurs saisonniers. Ils sont mis à pied en hiver et, à peu près à ce moment-ci, ils seraient sur le point de retourner au travail.

Lorsque le gouvernement a commencé à mettre la PCU en place, il nous a indiqué, lors de la séance d'urgence, que ces travailleurs pouvaient demander la PCU. La semaine passée, nous avons découvert que ce n'était peut-être pas le cas. Nous essayons toujours d'obtenir des précisions, et nous recevons un certain nombre d'appels de travailleurs du secteur du tourisme saisonnier qui craignent de ne pas avoir droit à la PCU.

Avez-vous entendu autre chose à ce sujet?

• (1735)

Mme Michelle Travis: Les gens ont commencé à faire des demandes cette semaine. Des travailleurs commencent à nous parler de leur expérience ou de ce qu'on leur dit. Concernant les travailleurs saisonniers en particulier, je dirais que c'est une réelle préoccupation, car ils auront besoin d'argent pour traverser cette période. Nous pensons qu'ils doivent pouvoir bénéficier d'une sorte de supplément de revenu, comme la subvention de 2 000 \$ au titre de la PCU afin de pouvoir traverser cette période.

Le président: D'accord. Merci.

C'est maintenant au tour de M. Sorbara.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. S'il vous plaît, que tout le monde reste en sécurité. Plus nous serons en sécurité, plus vite nous nous en sortirons et, espérons-le, plus vite nous pourrions revenir à la normale et commencer à inviter les visiteurs à revenir au Canada, car nous savons que 2019 a été une année record pour nous.

Je veux rapidement dire deux choses, tout d'abord, à l'association du tourisme des Territoires du Nord-Ouest. J'étais membre du comité des finances au cours la session précédente, et notre comité a eu la chance de visiter les Territoires du Nord-Ouest. Nous sommes allés à Yellowknife pour tenir une série d'audiences. C'était la première fois que j'allais dans le Nord et c'était stupéfiant. Il y avait plein de touristes à l'hôtel, et il faut que les gens reviennent. Ensuite, je remercie tous les gens qui participent à la réunion et proposent leurs idées. Nous sommes dans une période unique.

J'approuve bon nombre des bonnes idées qui sont proposées aujourd'hui. Je conviens que, pour ce qui est de la durée de la reprise du secteur du tourisme et de l'accueil, qu'il s'agisse d'exploitants de salles de réception, d'hôtels ou d'entreprises touristiques, ils auront besoin d'aide et nous devons être là pour vous, veuillez continuer de proposer ces idées.

J'aimerais poser une question, en m'adressant d'abord à l'Association de l'industrie touristique du Canada, sur la situation à long terme. Comment rivaliserons-nous avec le Japon, l'Europe ou les États-Unis, ou la Californie si je prends les sous-régions, pour attirer des étrangers au Canada? Nous savons que nous voulons accueillir des voyageurs de qualité. Quelles seraient les trois mesures que nous devrions prendre, à votre avis, non seulement à court terme, mais aussi à long terme, pour attirer de nouveau un grand nombre de touristes?

Mme Charlotte Bell: Je crois que, comme le font d'autres pays, nous aurons besoin d'une sorte de programme de relance assorti d'incitatifs pour attirer des visiteurs au Canada, de sorte que s'ils ont à choisir entre divers pays, ils viendront ici puisque ce sera avantageux pour eux. Comme je l'ai dit, à d'autres endroits, les gouvernements subventionnent les nuitées, les activités ou les attractions pour les rendre plus abordables et concurrentiels. Nous devons également continuer de faire du très bon travail dans le cadre d'une campagne publicitaire musclée afin de faire revenir ces visiteurs.

Nous préconisons aussi depuis très longtemps un meilleur accès aux visas. Le Canada ne fait pas vraiment preuve d'ouverture pour ce qui est des visas, et s'il y a un moment tout indiqué ... Je crois que nous nous classons au 121^e rang parmi 140 pays. Nous ne faisons pas bonne figure. Les gens ont un peu plus de difficulté à venir ici. Je crois qu'en ce moment, alors que nous allons livrer concurrence à un certain nombre d'autres pays qui penseront à tous les

moyens d'attirer des visiteurs de partout ailleurs, nous devons nous pencher sur nos politiques d'accès et veiller à...

M. Francesco Sorbara: Madame Bell, si je peux me permettre, deux secteurs me préoccupent au Canada. De toute évidence, le premier est celui du tourisme et de l'hébergement, et le deuxième le secteur caritatif. Ces deux secteurs emploient carrément des millions de Canadiens.

Je pense que nous avons pris de bonnes mesures. Pour prêter assistance aux aéroports, nous avons renoncé aux loyers de baux fonciers, ce qui représente une somme de 330 millions de dollars. Dans les faits, cette mesure devrait profiter aux voyageurs en diminuant le prix des vols au pays, ce qui serait formidable. Nous devons travailler avec Destination Canada pour accorder des fonds aux offices de commercialisation dans le but de faire venir des gens ici et de donner suite à certaines des idées que vous avez proposées.

Je voulais me servir du temps qu'il me reste pour parler à la représentante de l'Association des hôtels du Canada...

• (1740)

Le président: Soyez bref.

M. Francesco Sorbara: Oui, tout à fait.

Comment pouvons-nous maintenir le contact ou l'entente entre l'employeur et l'employé à des hôtels partout au Canada? Nous savons qu'il y avait une pénurie de main-d'œuvre avant que la pandémie frappe, et nous voulons nous assurer que la main-d'œuvre est là, que ces personnes qui travaillent très fort seront disponibles après la pandémie et que tout le monde retombera sur ses pieds.

Mme Susie Grynol: Nous partageons le même objectif. La première chose que nous avons entendue de la part des hôtels lorsque la crise a frappé, c'est qu'ils sont préoccupés par le sort de leurs employés. Ils veulent en prendre soin, les faire revenir. C'était leur urgence. Ils sont l'épine dorsale de notre industrie et demeurent au centre des préoccupations.

Le programme de subventions salariales est excellent. Il sera assurément utile, et nos membres s'en serviront. Le seul problème que je signalerais aux députés pour qu'ils l'examinent à ce stade-ci, c'est que nous voulons les faire revenir aujourd'hui, mais nous savons qu'il faudra peut-être attendre de trois à six semaines, et il n'y a plus la moindre rentrée d'argent. Que devons-nous faire pour renflouer le fonds de roulement pendant les six prochaines semaines si nous voulons les faire revenir aujourd'hui? Nous savons que ce sera rétroactif au 15 mars, mais le problème n'est pas là. Ce qui pose problème, c'est le versement de leur paye pendant l'intervalle, pour revenir au point soulevé par Mme Travis, alors que nous avons des comptes à payer. Nous partageons certainement le même objectif, et nous voulons faire revenir ces employés.

Le président: Bien. Merci beaucoup pour cette série de questions.

Nous allons maintenant passer à M. Cumming.

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Merci, et merci à tous les témoins.

Il ne fait aucun doute que ce secteur a probablement été touché plus durement que les autres.

Je veux poser mes questions, sur deux ou trois choses, à Mme Grynol.

Je veux d'abord rectifier quelque chose. Notre proposition concernant le remboursement de la TPS n'était pas un prêt. L'intention était d'injecter des liquidités dans les entreprises, les PME.

Une somme considérable a été investie dans les banques pour offrir une plus grande liquidité. Pouvez-vous nous donner une idée du genre de réactions que vous voyez de la part de vos membres au sujet des négociations avec les banques sur les reports et la modification des prêts? Pouvez-vous nous donner une idée de la façon dont cela fonctionne?

Mme Susie Grynol: C'est une véritable macédoine à ce stade-ci. C'est notamment difficile parce que ces programmes en sont à leurs balbutiements, à leurs débuts, et les banques disent donc à beaucoup de nos membres que nous devons juste attendre et voir s'ils y auront droit. En outre, nous entendons aussi malheureusement dire que nous ne sommes pas un secteur prioritaire, ce qui pose un réel problème.

Je dirais que l'autre problème, c'est que nous présentons également beaucoup de risques. En tant que banque, je ne prêtera pas plus d'argent au secteur de l'hôtellerie ou du tourisme par les temps qui courent, car au moment où nos revenus affichent une baisse de 90 %, nous n'avons carrément aucune rentrée d'argent. Nous ne sommes pas de bons clients pour les banques. Par conséquent, l'une de nos principales recommandations était que le gouvernement garantisse pleinement les prêts accordés à notre secteur pour éliminer tout facteur de risque qui ferait hésiter une banque, pour faire disparaître toute cette hésitation.

Une fois de plus, l'autre élément à considérer est l'accès prioritaire. Le système est tout simplement dépassé, et nous devons veiller à ce que l'argent se retrouve entre les mains des gens qui en ont le plus besoin. C'est la raison pour laquelle nous recommandons d'appliquer des critères identiques ou semblables à ceux qui sont utilisés dans le cadre du programme de subventions salariales pour donner accès aux liquidités. Autrement dit, on n'examinerait pas un compte si les revenus n'ont pas diminué de moitié, ou quelque chose dans le genre, pour que nous puissions remettre l'argent aux bonnes personnes. Même un délai de quelques jours ou de quelques semaines aura un effet décisif.

M. James Cumming: Alors que nous nous frayons un chemin à travers cette crise, pouvez-vous parler d'incitatifs qui pourraient changer les comportements et encourager les investissements dans le secteur? Pour soutenir les entreprises, je crois que nous pourrions augmenter la partie déductible des frais de représentation pour tenter de faire revenir l'argent dans ces secteurs. Pouvez-vous en parler?

• (1745)

Mme Susie Grynol: Oui, je pense que nous pouvons envisager de nombreuses options différentes pour favoriser les déplacements et stimuler, à défaut d'un meilleur terme, le secteur pendant la période de reprise. Nous pourrions certainement créditer le montant des chambres d'hôtel pour les rendre plus abordables, et accorder des crédits de voyage et d'autres formes d'incitatifs. Je pense que nous devons examiner beaucoup d'idées mises de l'avant, et présenter ensuite aux comités et au gouvernement des demandes précises auxquelles donner suite. En réalité, notre priorité à ce stade-ci est d'abord tout simplement de maintenir ces entreprises ouvertes. Nous ne savons pas trop s'il y aura une reprise si elles ferment leurs portes.

M. James Cumming: Je vais peut-être poser la même question à UNITE HERE, à propos d'encourager un changement de comporte-

ments. Vous avez beaucoup parlé de garder les gens au travail. Avez-vous des recommandations sur la façon de récupérer les dépenses après la COVID-19, afin que les entreprises commencent à générer des revenus pour garder ces personnes au travail?

Mme Michelle Travis: J'ai trouvé les propos de Mme Grynol très intéressants. Nous aimerions en apprendre davantage sur ce que dit le secteur et y participer.

Je n'ai pas d'incitatifs à recommander en particulier, mais en tant qu'intervenants, nous voulons participer à ces discussions et nous rendre utiles. Nous aimerions travailler avec le secteur et agir en tant que partenaires pour déterminer comment amorcer la relance, car nos membres veulent reprendre le travail. Les entreprises veulent reprendre leurs activités.

Je n'ai pas la solution, mais nous voulons collaborer pour déterminer ce qui fonctionnera. Nous voulons aussi nous pencher sur ce que d'autres pays ont fait pour voir ce qui s'est révélé efficace ou trouver des idées créatives en vue de relancer le secteur.

Le président: Je vois. Merci.

Je vous remercie pour cette série de questions.

Vous avez la parole, monsieur McLeod.

M. Michael McLeod: Merci, monsieur le président.

Ma question est pour Mme Cathie Bolstad, de Northwest Territories Tourism.

J'ai écouté votre exposé. Je vous remercie d'avoir brossé un aussi bon portrait de notre situation dans le Nord. Nous y avons tous observé avec fierté le niveau de croissance et l'essor du tourisme ces derniers temps. Il est très difficile de voir tout cela commencer à s'effondrer. Nous avons toujours su que nous avons un énorme potentiel dans le Nord, et nous nous en sortions très bien sur le plan du tourisme autochtone. C'est un autre domaine qui présente un énorme potentiel.

Pouvez-vous nous mentionner des éléments de la réponse du gouvernement, qu'il s'agisse de la Prestation canadienne d'urgence ou de la subvention salariale, que les entreprises du Nord ont bien accueillies? Y a-t-il des moyens d'améliorer la réponse?

Mme Cathie Bolstad: Monsieur McLeod, vous me posez une question difficile. Je suis heureuse d'entendre votre voix.

Je crois que le combat mené par le Nord porte sur... Vous savez, il voit d'un très bon œil la vitesse à laquelle... et à quel point il est formidable que le gouvernement fédéral ait collaboré pour présenter toutes sortes de solutions, mais ce qui pose problème, c'est l'envergure et la disponibilité des mesures ainsi que la façon dont elles s'adaptent à l'environnement. On a l'impression d'essayer de faire entrer des chevilles rondes dans des trous carrés.

C'est difficile pour moi. À vrai dire, c'est une des choses avec lesquelles j'ai eu de la difficulté la semaine dernière après avoir écouté nos membres pendant une semaine. C'était très difficile, car nous leur indiquions des programmes, et ils nous disaient ensuite qu'ils ne fonctionnent pas, qu'ils ne sont pas adaptés à eux. Vous avez entendu M. Keith Henry, Mme Charlotte Bell et l'association des hôtels dirent que le problème pressant est le manque de liquidités, que l'entreprise soit petite ou grande, et aucun programme ne les aide à cet égard.

Ce que je constate, si nous prenons nos hôtels comme exemple, c'est que même une partie de l'aide offerte dans les Territoires du Nord-Ouest ne convient pas aux propriétaires sauf s'ils vivent dans le territoire. Il y a même des failles dans la façon dont les programmes fédéraux et les programmes territoriaux fonctionnent ensemble.

Je pense que, pour revenir à ce que Mme Grynol a dit au sujet de certains critères et de l'aide nécessaire, il faut regarder à quels endroits se trouve la majorité des emplois. Ce genre de critères peut contribuer à porter toute l'attention sur les endroits où l'aide est nécessaire dans le secteur.

Comme vous le savez, aux Territoires du Nord-Ouest, dès qu'on sort de la capitale, la plupart des entreprises touristiques sont exploitées par des Autochtones et de petite taille. Elles cherchent donc vraiment à obtenir une assistance immédiate pour les aider à payer leurs comptes à défaut d'avoir des revenus. J'ai de la difficulté à trouver une chose positive à dire, car il n'y en a pas pour elles actuellement, et elles luttent pour leur survie.

Je suis désolée d'apporter de mauvaises nouvelles, mais c'est ce que nous entendons dans le secteur.

• (1750)

M. Michael McLeod: C'est la raison pour laquelle nous avons cette discussion, pour pouvoir entendre le secteur et vos recommandations.

Je voulais aussi rapidement vous demander quelles sont les mesures de soutien que le gouvernement devrait prendre selon vous pour contribuer à la relance du tourisme nordique et autochtone une fois que nous aurons tous traversé la pandémie.

Mme Cathie Bolstad: Je pense que CanNor, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, peut jouer un rôle crucial. Elle a soutenu les activités de commercialisation réalisées par notre organisation pour les Territoires du Nord-Ouest et les petites entreprises. Je pense qu'elle doit assouplir les critères d'attribution des fonds qu'elle rend disponibles. Il est très difficile pour les petites entreprises en manque de liquidités d'avancer le pourcentage nécessaire pour répondre aux critères. L'Agence pourrait peut-être offrir une assistance. CanNor pourrait offrir temporairement une aide à ces petites entreprises, pour les aider à traverser la période actuelle au moyen de liquidités et à réinvestir lorsqu'elles auront à nouveau des revenus. Une certaine souplesse de la part de CanNor par rapport au genre de programmes qu'elle peut offrir pourrait en faire la responsable de l'assistance dont ont besoin les petites entreprises ici.

Le président: Merci à tous.

Dans toutes les audiences que nous avons tenues jusqu'à maintenant, nous n'avons étonnamment pas beaucoup entendu parler de ce que devraient ou pourraient faire les agences de développement régional, y compris CanNor.

Les députés ne poseront désormais qu'une seule question.

Allez-y, madame Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président. Je suis bien d'accord avec vous, ce secteur du gouvernement devrait apporter sa contribution.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Hamel. On le sait, la relance économique de votre industrie sera plus longue. Vous parliez plus tôt de pouvoir prolonger les mesures pour l'industrie touristique. Pouvez-vous revenir là-dessus et détailler ce que vous proposez?

M. Yan Hamel: Je vous remercie de votre question.

L'ensemble de mes collègues participants l'ont bien cerné. Pour notre industrie, l'incidence de cette crise sera très longue. Nous avons donc besoin de deux formes d'aide. La première s'adresse à notre main-d'œuvre, qui assure la prestation de services. La deuxième concerne les liquidités. Celle que nous demandons est très simple, car elle existe déjà, et c'est la Subvention salariale d'urgence du Canada.

En effet, comme tout le monde l'a dit, certains critères d'admissibilité sont à modifier. Nous sommes parfaitement d'accord là-dessus. Le plus important, c'est que cette mesure dure au minimum 12 mois pour l'industrie touristique, ou jusqu'à ce que la perte de revenus soit moindre que les 15 % qui viennent d'être corrigés. C'est la mesure la plus importante pour le soutien de notre main-d'œuvre.

La deuxième mesure pour la main-d'œuvre est vraiment celle du programme de Travail partagé. Ce programme doit être mieux adapté à notre réalité touristique et donner plus de flexibilité. Cela permettrait à notre personnel d'être plus polyvalent et d'accomplir diverses tâches dans l'industrie touristique.

Je reviens sur une autre mesure qui a été bien mentionnée par tout le monde et qui concerne les liquidités. C'est extrêmement important de ne pas mettre en place uniquement des mesures de prêts, de garanties de prêts et de report. L'industrie a besoin de beaucoup plus que cela. L'industrie a besoin d'exonération, elle a besoin d'air. Nous aurons besoin de respirer et d'avoir des liquidités au cours des 12 prochaines années. On sait qu'au Canada, le pic de saisonnalité des entreprises touristiques est très important. Les entreprises qui ne pourront pas faire bonne figure et qui ne pourront pas générer de revenus substantiels l'été prochain auront besoin d'exonérations pour traverser l'hiver prochain et pouvoir créer une offre touristique à l'avenir.

Ce sont là les mesures les plus importantes dont nous avons besoin.

• (1755)

M. Gabriel Ste-Marie: C'est bien noté. Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Julian, vous avez la parole.

[Français]

M. Peter Julian: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse aussi à vous, monsieur Hamel. Vous avez bien dit que l'industrie touristique était la première entrée et la dernière sortie de la crise. Comme vous l'avez mentionné, les congrès et les conférences auront besoin de plus d'appui. Les entreprises et les organisations auront également moins d'argent pour organiser ces congrès et ces conférences.

Quelles suggestions pourriez-vous nous faire pour que, une fois la crise terminée, les entreprises puissent recommencer à organiser des congrès et des conférences, essentiels à l'industrie?

M. Yan Hamel: Pour répondre à votre question, de notre point de vue, le développement du marché des affaires, un marché très lucratif pour le Canada, va commencer par le marché intérieur. Il sera important de stimuler la consommation de services par les entreprises. Je pense à l'organisation d'événements, entre autres. Par le passé, il y a eu un crédit d'impôt, et il faut que cette mesure revienne. Il faut stimuler les entreprises afin qu'elles recommencent à organiser des réunions d'affaires et à utiliser les services d'hébergement et les salles de rencontre et de restauration partout au Canada. Pour ce faire, il faut rendre exempt de l'impôt la consommation de services de l'industrie touristique par les entreprises, par l'entremise d'un crédit d'impôt. Cela va les inciter à réutiliser davantage les services de ce secteur.

Maintenant, en ce qui concerne la clientèle hors Québec et les très grands congrès en dehors du Québec, comme Charlotte Bell l'a dit, il faudra une intervention vraiment coûteuse et soutenue en ce qui concerne la commercialisation à l'extérieur du Québec, qu'il s'agisse des clients en voyage d'agrément, ceux qui vont venir de façon individuelle, ou de la clientèle d'affaires. Nous aurons besoin d'un soutien très fort à cet égard. Il faudra une centaine de millions de dollars pour soutenir la commercialisation du Canada à l'étranger pour ces différentes clientèles, dont la clientèle d'affaires.

[Traduction]

Le président: Merci à tout le monde.

Monsieur Poilievre, monsieur Fragiskatos, je vous prie d'être le plus bref possible.

Nous avons perdu M. Poilievre.

Allez-y, monsieur Fragiskatos.

M. Peter Fragiskatos: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Madame Bell, vous avez donné les mesures du Japon comme exemples de ce que le Canada pourrait envisager et chercher à adopter ici. Je sais aussi que l'Union européenne envisage très sérieusement d'accorder des sommes considérables pour financer la publicité dans le secteur touristique une fois que nous aurons surmonté la COVID-19 et que la reconstruction économique commencera, pour ainsi dire.

Est-ce une mesure qui aiderait le secteur? Ce serait évidemment utile, mais à combien se chiffrerait votre participation dans ce genre de mesure? Comme je l'ai dit, l'Union européenne l'envisage très

sérieusement, et je me demande juste s'il vaut la peine que le Canada examine cette possibilité.

Mme Charlotte Bell: Absolument, car le marketing sera essentiel. Comme ma réponse s'étirait un peu, je pense qu'on m'a interrompue. En gros, la commercialisation sera essentielle, absolument, et nous continuerons de travailler avec Destination Canada. Nous en avons parlé aujourd'hui, mais nous devons aussi veiller à ce que toutes nos organisations de marketing de destination survivent, à ce qu'elles se portent bien et soient là pour nous aider à mettre en valeur toutes les collectivités formidables du pays. Elles sont absolument essentielles à la continuation et à la survie du tourisme au pays.

Le tourisme est un écosystème. Nous aurons besoin d'unir tous ces acteurs et tous nos efforts, lorsque nous finirons par nous en sortir, afin de collaborer très étroitement à une stratégie rigoureuse. Pour que nous y parvenions, Destination Canada et un certain nombre d'autres acteurs devront s'unir. La publicité et la commercialisation seront essentielles aux efforts de relance. D'autres pays parlent déjà d'investir des sommes considérables dans ces domaines.

● (1800)

Le président: Nous devons nous arrêter ici.

Je mentionne que nous avons invité Destination Canada. Les représentants de l'organisme ne pouvaient pas se libérer aujourd'hui et feront parvenir un mémoire, ce qui signifie qu'il sera du domaine public à un moment donné, la semaine prochaine, j'espère.

Sur ce, je remercie tous les témoins d'avoir préparé à court préavis des renseignements aussi détaillés. Je vous remercie de vos critiques constructives et de vos conseils. La situation que nous traversons est inédite pour chacun de nous, et il est extrêmement important pour nous tous de nous pencher sur ces questions en ce moment pour avoir une économie prospère au bout du compte.

Je tiens aussi à remercier les techniciens, les greffiers et les analystes qui font fonctionner le système dans des circonstances plutôt difficiles.

Nous nous reverrons demain. Les membres du Comité se réuniront à 14 heures pour discuter des PME, et à 16 heures pour s'entretenir avec les représentants d'institutions financières.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>